

FAIRE DU GAZ UN ACCÉLÉRATEUR D'AVENIR



Rapport d'activité
et de développement durable 2018

Acteur territorial et national incontournable de l'énergie, **Teréga déploie depuis plus de 70 ans un savoir-faire d'exception** dans le développement et l'exploitation d'infrastructures de transport et de stockage de gaz.

Maillon central d'une chaîne permettant de connecter producteurs et consommateurs d'énergie, **nos infrastructures sont essentielles pour la sécurité d'approvisionnement du particulier comme de l'entreprise.** Situés au carrefour de grands flux gaziers européens, nous occupons par ailleurs une position stratégique clé dans l'essor d'une grande Europe de l'énergie.

Le gaz, au cœur de nos métiers et de notre expertise, est une énergie d'avenir.

La multiplicité de ses formes et de ses usages, sa flexibilité et l'ensemble des leviers technologiques innovants qu'il permet d'activer en font un allié précieux pour envisager **une transition énergétique maîtrisée.**

Convaincus de la nécessité d'un nouveau système énergétique où la neutralité carbone est permise grâce à un mix plus diversifié et à dominante renouvelable, **nous parions sur de nouvelles technologies et de nouvelles manières de faire.** Nous imaginons ainsi chaque jour, grâce à des équipes expertes et passionnées, de nouvelles solutions pour des filières en croissance, telles que le biométhane, ou à inventer, comme les réseaux "multi-énergies".

Partenaires privilégiés de l'aménagement de nos territoires, nous poursuivons nos investissements dans la sécurité, le maintien et le renforcement de nos infrastructures afin de mettre à la disposition de tous un réseau toujours plus sûr, efficace et intégré dans son environnement.

Notre ambition, incarnée et pilotée par notre plan stratégique IMPACTS 2025, est de **faire pleinement jouer au gaz son rôle d'accélérateur de la transition énergétique.**

Sommaire

- 03 ÉDITORIAL
DE DOMINIQUE MOCKLY
- 04 LE RÉSEAU TERÉGA
- 06 NOTRE GOUVERNANCE

AVENIR

- 10 LE GAZ, CLÉ DE VOÛTE
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- 12 RECHERCHE & INNOVATION :
ENSEMBLE, EXPLORONS L'INNOVATION !
- 14 NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE BAS CARBONE :
UN BILAN MITIGÉ POUR LE GAZ
- 16 TERÉGA S'ADAPTE AVEC SUCCÈS AUX NOUVELLES
CONDITIONS RÉGULATOIRES DE STOCKAGE

- 18 NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES
- 20 IMPACTS 2025 : UN PLAN
DE CONQUÊTE POUR UNE
ÉNERGIE D'AVENIR
- 22 MAÎTRISER LES ENJEUX
EXTRA-FINANCIERS



TERRITOIRES

- 26 LA TRADING REGION FRANCE
- 28 LE RENFORCEMENT GASGOGNE MIDI
- 30 LE PROJET STEP
- 32 TRANSPORT ET OPÉRATIONS SUR RÉSEAU
- 34 UN RÔLE RENFORCÉ POUR LA COORDINATION TECHNIQUE
- 36 L'OPTIMISATION DU STOCKAGE À LUSSAGNET



RÉSEAU

- 40 RELATION CLIENTS
- 42 POLITIQUE ACHATS
- 44 IMPLICATION TERRITORIALE ET SOCIÉTALE
- 46 ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT
- 50 OBJECTIF "ZÉRO ACCIDENT"

- 52 ENGAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT
DES COLLABORATEURS
- 55 CULTURE ET VALEURS
- 56 DIGITALISATION AU SERVICE
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



INDICATEURS

- 58 INDICATEURS FINANCIERS
- 59 INDICATEURS DE MARCHÉ
- 60 INDICATEURS SANTÉ ET SÉCURITÉ
- 62 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX
- 64 RESSOURCES HUMAINES
- 67 STRATÉGIE RSE
- 70 RAPPORT DE L'ORGANISME
TIERS INDÉPENDANT



DOMINIQUE MOCKLY

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TERÉGA SA

SE RÉINVENTER, TOUT EN S'ADAPTANT À UN ENVIRONNEMENT EN PLEINE TRANSFORMATION

L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ DENSE POUR TERÉGA. QUELS ONT ÉTÉ SES TEMPS FORTS ?

Pour Teréga, l'année 2018 a été celle des changements. **Changement de marque d'abord.** Au mois de mars dernier, TIGF a fait peau neuve pour devenir "Teréga". Cette évolution était nécessaire pour affirmer la modernité de notre stratégie industrielle, notre force d'innovation et notre exigence environnementale, incarnée notamment dans nos programmes IMPACTS 2025 et BE POSITIF. Salué par les femmes et les hommes de Teréga comme par nos parties prenantes externes, ce changement de marque manifeste enfin notre ambition : celle de nous affirmer comme un acteur majeur de la transition énergétique et un "accélérateur d'énergies dans les territoires". J'ai la conviction que cette nouvelle identité a déjà décuplé notre capacité de rayonnement, comme en témoigne le lancement cette année du Teréga Open Pau-Pyrénées, un tournoi sportif de haut niveau dans lequel nos couleurs et nos valeurs ont été mises à l'honneur.

En 2018, l'environnement dans lequel nous évoluons a aussi connu deux changements majeurs : l'entrée en application d'une nouvelle régulation des stockages et la mise en place d'une zone de marché unique du gaz. Opérationnelle depuis le 1^{er} novembre dernier, la Trading Region France (TRF) garantit un prix unique aux consommateurs partout sur le territoire et facilite la construction d'une véritable Europe de l'énergie. C'est le fruit d'un long travail dans lequel Teréga a joué un rôle essentiel, notamment avec la réalisation du Renforcement Gascogne Midi (RGM) qui permet d'augmenter les capacités de transit et rend ainsi le réseau plus fluide et plus homogène. Ces réalisations n'auraient pas vu le jour sans la mobilisation, l'audace et le professionnalisme de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Teréga a démontré à nouveau sa capacité d'adaptation pour tirer pleinement parti des nouvelles règles du jeu. Nous avons su nous réinventer tout en nous adaptant à un environnement en pleine transformation.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS L'ANNÉE 2019 ?

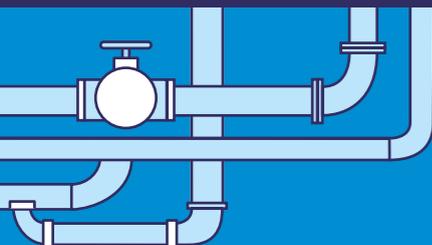
C'est une année stratégique au cours de laquelle nous allons continuer à renforcer notre efficacité opérationnelle.

L'année 2019 est placée sous le signe de la "Business Excellence by Teréga", c'est-à-dire tout simplement une approche originale de la performance que nous avons définie collectivement, parce que pour sécuriser notre business et pour étendre nos activités, nous devons généraliser et promouvoir une culture de l'excellence. Celle-ci passe par une amélioration de nos façons de travailler et par une attention permanente portée aux attentes de nos clients. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de long terme. À l'horizon 2022, nous voulons avoir concrétisé trois priorités : faire de Teréga un acteur reconnu de la transition énergétique, avoir déployé des relais de croissance et, enfin, avoir embarqué l'ensemble de nos collaborateurs dans la transformation de l'entreprise. J'ai toute confiance en celles et ceux qui y travaillent quotidiennement, des équipes aux membres du Comité Exécutif.

L'année 2019 est aussi une année durant laquelle nous continuerons à prendre toute notre part et à faire entendre notre voix dans les débats énergétiques, à l'heure où le gouvernement doit mettre en œuvre la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), une feuille de route qui détermine les choix de la prochaine décennie. Nous resterons mobilisés pour faire en sorte que les potentialités du gaz naturel comme celles des gaz renouvelables y soient pleinement reconnues, tout en continuant à porter une vision rationnelle et équilibrée sur ces sujets. —

5080 KM DE CANALISATIONS

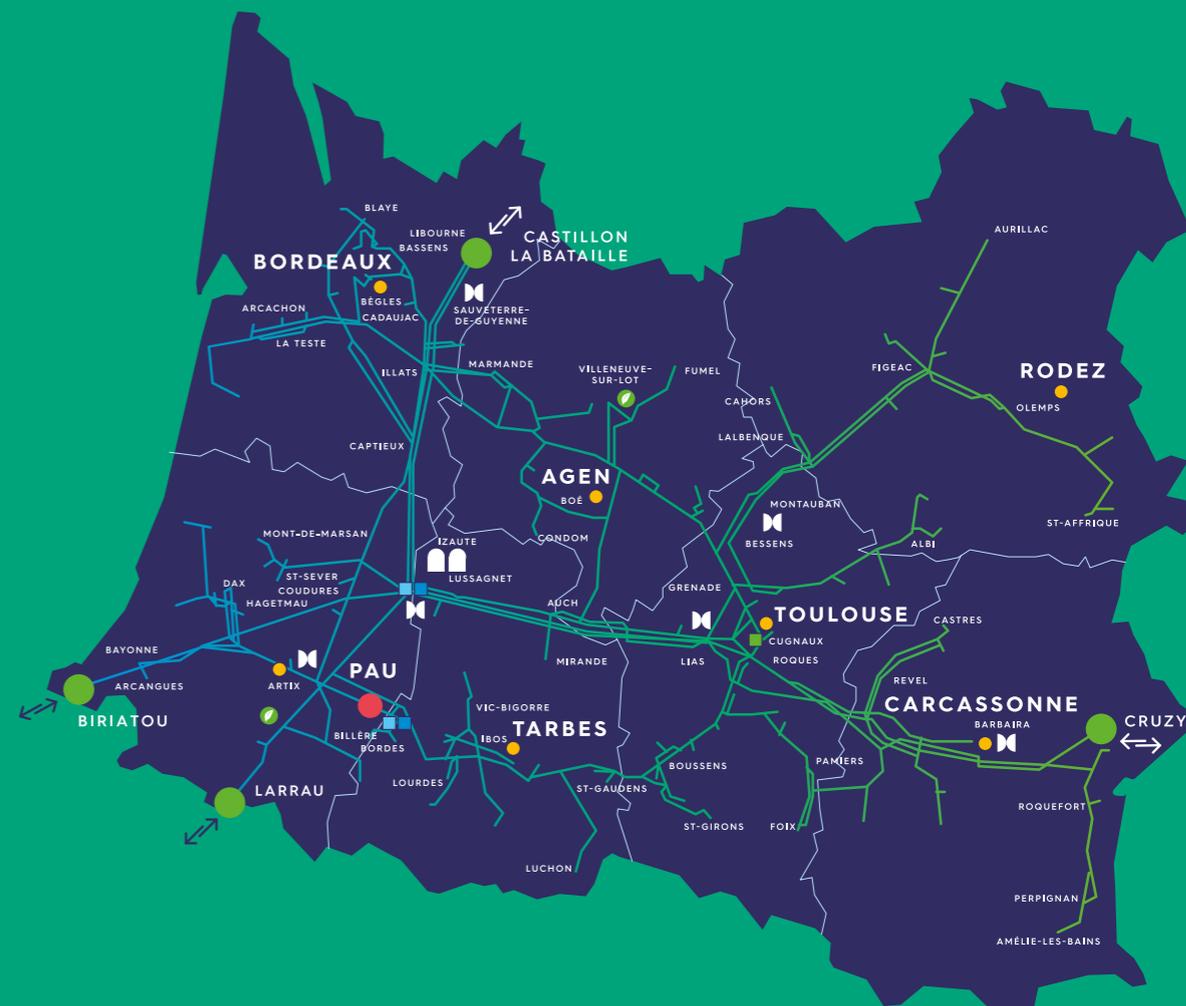
15,6 % DU RÉSEAU DE GAZODUCS DE TRANSPORT DE GAZ FRANÇAIS
16 % DU VOLUME DE GAZ FRANÇAIS DANS LE RÉSEAU TERÉGA



6,5 GM³ DE CAPACITÉ TOTALE DE STOCKAGE DE GAZ

24,5 % DES CAPACITÉS DE STOCKAGE NATIONALES
2,84 GM³ DE VOLUME COMMERCIALISABLE

TERÉGA EST IMPLANTÉE DEPUIS PLUS DE 70 ANS DANS LE GRAND SUD-OUEST



- RÉSEAU EXISTANT
- SIÈGE SOCIAL
- TERRITOIRES
- COORDINATIONS OPÉRATIONNELLES
- OPÉRATIONS SPÉCIALISÉES
- DÉCOUPAGE DES TERRITOIRES TERÉGA
- ENTRÉES/SORTIES PRINCIPALES
- STOCKAGE
- STATIONS DE COMPRESSION
- POSTES D'INJECTION BIOMÉTHANE

NOTRE GOUVERNANCE

UNE ORGANISATION À TROIS NIVEAUX

La structure organisationnelle du groupe Teréga comprend trois niveaux de sociétés. La holding Teréga Holding détient à 100 % la société par actions simplifiées Teréga SAS, qui détient elle-même la société anonyme Teréga SA. Le capital de Teréga Holding est détenu par quatre actionnaires : SNAM à hauteur de 40,5 %, GIC à hauteur de 31,5 %, EDF Invest à hauteur de 18 % et Predica à hauteur de 10 %. Cette structure à trois niveaux assure par dissociation patrimoniale (*ownership unbundling*) le respect de la règle de séparation entre les activités de production ou de fourniture d'énergie et les activités de gestion d'un réseau de transport. Elle a été certifiée par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les règles et les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont fixées par la loi et par les statuts de la société. La durée du mandat d'administrateur est de trois ans. Le Conseil d'Administration applique pour sa composition les principes du code de bonne gouvernance Afep-Medef. Il poursuit les objectifs de maintien de la diversité, de complémentarité des compétences techniques et des expériences, et de représentation équilibrée des femmes et des hommes. Le Conseil d'Administration assume et exerce pleinement le rôle de réflexion stratégique qui lui incombe. Ses membres sont informés tout au long de l'année de l'activité et des résultats de la Société, de l'évolution du marché et de l'évolution du cadre réglementaire. En 2018, une journée stratégique a été consacrée spécifiquement au plan de transformation IMPACTS 2025. Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux d'un Comité d'Audit. La composition de ce comité permet de disposer de la compétence financière et comptable visée par l'article L. 823-19 du Code de commerce. Le Comité d'Audit apporte son assistance au Conseil d'Administration dans sa mission relative à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels et trimestriels, ainsi que dans le cadre de toute opération qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation de la société Teréga SA en termes d'engagement et/ou de risque. Le Président et Directeur Général n'est pas membre du Comité d'Audit. —

AU COURS DE L'ANNÉE 2018

- le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises, avec un taux de présence des administrateurs de 96 %;
- le Comité d'Audit s'est réuni à six reprises, avec un taux de participation de 99 %.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de Teréga SA est composé de six membres

- 2 administrateurs représentant l'entreprise SNAM;
- 1 administrateur représentant le fonds de l'État de Singapour, GIC;
- 2 représentants des salariés;
- Directeur Général depuis le 31 juillet 2016, Dominique MOCKLY est depuis le 19 octobre 2017 Président du Conseil d'Administration de Teréga SA.



PAOLA BOROMEI
SNAM



NICOLAS MACHTOU
GIC



DOMINIQUE MOCKLY
Teréga



PAUL PERONA
Teréga



FRANCO PRUZZI
SNAM



HÉLÈNE SEGUIS*
Teréga

CODE D'ÉTHIQUE

Un Code d'éthique a été adopté en février 2015 et diffusé à l'ensemble des collaborateurs. Il a vocation à s'appliquer à l'ensemble des employés de Teréga, mais aussi à toute personne participante, en France et à l'étranger, à la réalisation des objectifs du groupe Teréga. Ce document de référence rappelle les principes éthiques et les valeurs qui doivent inspirer et guider les actions de l'ensemble des collaborateurs de Teréga. Il traite notamment de la prévention de la corruption et de la défense des droits de l'homme. Il se décline en directives et en politiques. Dans les domaines de la prévention et de la corruption, Teréga met en place les mesures prévues par la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II.

* Madame Hélène Seguis a été désignée membre du Conseil d'Administration de Teréga SA le 20 décembre 2018 en remplacement de monsieur Christophe Le Cornec.



COMITÉ EXÉCUTIF

MARIE-CLAIRE AOUN

Responsable du Pôle
Relations Institutionnelles

①

OLIVIER BEATRIX

Secrétaire Général

②

MICHEL BOCHE

Directeur Projets
d'Infrastructures

③

DOMINIQUE BOQUILLON

Directrice Communication

④

GILLES DOYHAMBOURE

Directeur Commerce et
Régulation

⑤

PATRICK HAMOU

Directeur des Opérations

⑥

VALÉRIE LE GARS

Directrice des Ressources
Humaines

⑦

DOMINIQUE MOCKLY

Président et Directeur Général

⑧

JÉRÉMY PERROT

Responsable du Pôle
Stratégie et Innovation

⑨

BRUNO TOSTAIN

Directeur Sécurité, Santé,
Sûreté et Environnement

⑩

DANIEL WIDERA

Directeur Transformation,
Digital et Performance

⑪

ROBERTO ZINGONI

Directeur Finance Achats

⑫

UNE NOUVELLE MARQUE

Le 30 mars 2018, TIGF est devenue Teréga, un nom à la sonorité puissante, contemporaine et facile à mémoriser. Cette nouvelle marque évoque l'ancrage dans les territoires sur lesquels l'entreprise opère, les réseaux qu'elle développe et le gaz, énergie clé de la transition énergétique. Teréga incarne le savoir-faire industriel et la dynamique de transformation de l'entreprise pour devenir un accélérateur de la transition énergétique et un contributeur majeur au modèle énergétique de demain. C'est le reflet de notre vision et de nos ambitions pour participer activement à faire du gaz une réponse d'avenir.

CERTIFICATION

- ISO 14001 – Système de management de l'environnement
- ISO 50001 – Système de management de l'énergie
- ISO 9001 – Système de management de la qualité (odorisation du gaz livré, maintenance et vérification réglementaire des ensembles de conversion de volume)

1

AVENIR

Mettre le gaz au cœur
de la transition énergétique



LE GAZ, CLÉ DE VOÛTE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique repose sur une complémentarité et une intégration poussée entre les différentes énergies. Au cœur de ce nouveau paradigme, les réseaux gaziers vont jouer un rôle central dans l'équilibrage de la demande en énergie. Les filières et les technologies de production de gaz renouvelables sont déterminantes pour assurer l'intégration des énergies renouvelables dans les infrastructures gazières et les usages.

L'année 2018 a été marquée par la publication du rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) sur l'impact du réchauffement climatique. Ce rapport alerte sur l'urgence climatique qui menace notre planète, notre économie et notre civilisation. Les engagements internationaux déjà mis en œuvre ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Afin de tenir l'ambition de l'Accord de Paris sur le climat et de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, les experts estiment que les émissions mondiales doivent atteindre un pic avant 2030. **Les engagements actuels des différents pays ne permettent pas de respecter cet objectif.** La réduction effective des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sera rendue possible par la diminution de la consommation énergétique mondiale et l'augmentation de la part des énergies renouvelables. Une révolution est donc nécessaire pour créer des synergies nouvelles et rendre l'énergie compatible avec les enjeux de demain, en tirant avantage de la multiplication des sources d'énergies renouvelables.

VERS UN ÉCOSYSTÈME ÉNERGÉTIQUE GLOBAL

Les différentes énergies existantes sont depuis toujours considérées comme distinctes, sans aucune connexion entre elles. Le développement de la digitalisation et des productions décentralisées laisse présager des transformations structurantes dans le système énergétique de demain.

1,5°C
LIMITE DE
RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE.

2050
OBJECTIF DE
NEUTRALITÉ
CARBONE.

Les énergies seront de plus en plus connectées entre elles et liées les unes aux autres. Cette évolution structurelle pourrait aboutir à un système dans lequel les différents systèmes (gaz, électricité et chaleur) ne formeront qu'un seul et même ensemble énergétique intégré. Lien permanent entre les producteurs et les consommateurs, les réseaux sont les outils incontournables de cette révolution énergétique. Leur flexibilité permet notamment de faire face aux fluctuations des demandes. **Les réseaux interconnectés, ou smart grids, vont ainsi jouer un rôle central dans la construction de ce monde énergétique de demain, en créant des synergies nouvelles entre chaleur, électricité, eau, CO₂ et gaz.**

LE GAZ AU SERVICE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Qu'il soit naturel ou renouvelable, le gaz est facilement stockable, et donc en parfaite adéquation avec une demande fluctuante. Connectés directement aux sites de stockage, les réseaux gaziers permettent d'assurer la sécurité d'approvisionnement du territoire. Ils jouent ainsi de fait un rôle déterminant dans la transition énergétique. La question du stockage est l'enjeu clé du système électrique. La technologie Power to Gas est une solution à cette problématique. Ce procédé permet de convertir l'électricité en hydrogène et en méthane de synthèse. Ces deux composés peuvent être injectés dans le réseau gazier, dès lors à même d'apporter un support d'équilibrage durable au réseau électrique, en optimisant les excédents d'énergie renouvelable éolienne ou solaire. **Les capacités considérables du système gazier autorisent non seulement l'injection de gaz issu du Power to Gas, mais aussi l'injection de biométhane ou de gaz de synthèse issu de la pyrogazéification.** Ces trois filières de production de gaz renouvelables sont et seront déterminantes pour la pérennité des infrastructures gazières.

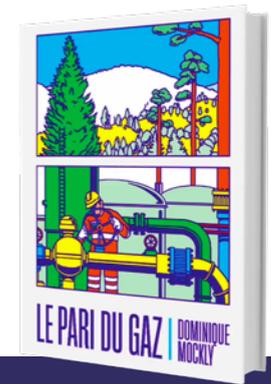
UNE MOBILITÉ PROPRE AVEC LE GNV

Si la production d'énergie verte est indispensable pour atteindre les objectifs internationaux sur le climat, **l'orientation des usages vers des modes de consommation renouvelables est également incontournable.** Parmi les usages, la mobilité représente à elle seule presque 30 % des émissions françaises de GES (source : Agence Européenne pour l'Environnement - AEE, 2018). Ce secteur doit donc passer par une révolution énergétique où les gaz naturels et renouvelables vont jouer un rôle important. Le Gaz Naturel Véhicule (GNV) offre notamment une réponse appropriée aux enjeux de réchauffement climatique et de santé publique. Le GNV s'inscrit aussi pleinement dans la dynamique d'économie circulaire prônée dans le monde vertueux de demain. —

LE PARI DU GAZ

Pourrons-nous tenir nos objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique ? Pas sans faire collectivement le "Pari du gaz" ! Dans cet essai original et nourri de comparaisons internationales, Dominique MOCKLY, Président et Directeur Général de Teréga, décrypte les grands choix énergétiques effectués par les décideurs mondiaux au cours des dernières années, déconstruit les idées reçues sur le gaz et raconte les formidables mutations technologiques qui rendent cette énergie de plus en plus "propre". Sa vision audacieuse d'une politique européenne de l'énergie propose une voie pour réconcilier rationalité économique et ambition environnementale, en présentant des solutions pragmatiques là où personne ne les attendait, notamment pour accélérer la "révolution de la mobilité", dans laquelle le gaz est appelé à jouer un rôle majeur.

UNE
RÉVOLUTION
EST NÉCESSAIRE
POUR RENDRE
L'ÉNERGIE
COMPATIBLE
AVEC LES
ENJEUX
DE DEMAIN.



RECHERCHE & INNOVATION: ENSEMBLE, EXPLORONS L'INNOVATION !

Face aux défis de la décarbonation et de la minimisation de l'empreinte environnementale, le système énergétique doit évoluer vers un mix énergétique bas carbone, renouvelable, diversifié et issu de sources de plus en plus délocalisées. Teréga répond à ces attentes par une démarche de Recherche & Innovation (R&I) adaptée.

Connectée aux besoins opérationnels, la R&I de Teréga s'attache à développer des solutions qui trouvent une application concrète dans les infrastructures et dans les services proposés à ses clients. Déployé en 2018, le Plan Innovation IMPACTS 2025 privilégie, à travers neuf programmes, une approche à large spectre axée sur l'optimisation de la performance des installations, la transition énergétique et la transformation digitale. La dynamique de R&I contribue aux objectifs de ces programmes en portant les projets d'innovation jusqu'à leur maturité industrielle, au terme d'un processus de développement de trois ans environ. En phase d'industrialisation et de déploiement opérationnel, le projet est mis en œuvre par les équipes métiers concernées.

La R&I de Teréga s'appuie sur une quarantaine de partenaires aux compétences complémentaires pour renforcer les compétences de ses équipes, soutenir le développement de solutions innovantes et nourrir la dynamique d'innovation : universités, start-ups, industriels, acteurs de l'énergie, experts, etc. Le Groupe et ses partenaires mènent ensemble les travaux de recherche et collaborent étroitement sur les projets, en favorisant l'apport d'expertises et l'appropriation de terrain. Teréga consolide la diversité de ces partenariats via l'*Open Innovation*, en impliquant de manière plus collaborative ses clients, ses fournisseurs et ses futurs partenaires. L'entreprise participe ainsi au programme CITEPH (Concertation pour l'Innovation Technologique dans l'Exploration Production des Hydrocarbures) aux côtés de onze autres sponsors industriels et aux Challenges Open Innovation de GRTgaz. —

60
COLLABORATEURS

de toutes les directions de Teréga sont mobilisés pour la démarche d'innovation, soit près de 10 % de l'effectif du Groupe.

5 M€

C'est le budget moyen alloué par an aux activités de R&I.

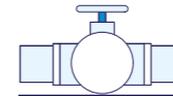
40 PROJETS

Le Plan Innovation IMPACTS 2025 intègre plus de 30 projets sur l'activité Transport et plus de 10 projets sur l'activité Stockage.

1,7

Indicateur Activité Innovation (nombre de projets entrants / nombre de projets sortants).

LES NEUF PROGRAMMES DU PLAN INNOVATION IMPACTS 2025



INTÉGRITÉ DES INFRASTRUCTURES

Teréga améliore en permanence ses techniques de protection et d'inspection des canalisations pour une exploitation et une sécurité sans faille. La R&I cherche à mieux comprendre les facteurs de corrosion et à améliorer l'efficacité de la protection cathodique. Ses équipes explorent des technologies innovantes pour l'inspection d'ouvrages inaccessibles, la détection des défauts et l'optimisation des méthodes de réparation.



INTÉGRATION DES RÉSEAUX ET SYSTÈMES MULTI-ÉNERGIES

Les réseaux gaziers et électriques doivent plus que jamais être intégrés dans des offres multi-énergies. Cette mutation passe par le Power to Gas. Teréga participe au projet JUPITER 1000, premier démonstrateur industriel français de cette technologie. Teréga s'intéresse au concept de *smart grids* multi-énergies pour une nouvelle voie de gestion plus efficace des moyens de stockage, de transport, de production et de consommation d'énergie.



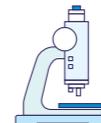
PERFORMANCE ET SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLES

Teréga travaille sur de nouvelles méthodes de surveillance, de maintenance et d'exploitation, afin d'automatiser le monitoring du réseau en instantané. La R&I développe des solutions de maintenance prédictive, pour prévenir d'éventuelles pannes plusieurs jours à l'avance, et des outils comme la réalité augmentée, pour mieux préparer les opérations de maintenance.



PERFORMANCE ET INTÉGRITÉ DES STOCKAGES SOUTERRAINS

Teréga améliore ses connaissances en géosciences des structures géologiques et des aquifères de stockage, pour une gestion rigoureuse et maîtrisée de ces ressources naturelles. L'entreprise mène depuis plus de 15 ans des recherches pour démontrer l'innocuité du stockage de gaz naturel et des nouveaux gaz en aquifère. La R&I développe également de nouvelles méthodes de monitoring pour une sécurité optimale et une étanchéité parfaite des réservoirs.



NOUVEAUX GAZ

Teréga se prépare à l'intégration croissante de biométhane et d'hydrogène dans les réseaux gaziers. L'entreprise étudie la composition des différents types de biométhane, le taux acceptable d'hydrogène en mélange avec le gaz naturel, et leur compatibilité avec ses installations. Ses équipes participent activement à des projets collaboratifs visant à produire du méthane de synthèse par différents procédés de méthanation et à préparer son intégration dans les réseaux.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

Teréga cherche à développer des techniques de pointe pour assurer une sécurité optimale des personnes, par exemple via des technologies permettant de sécuriser les interactions hommes-engins sur chantiers, souvent à l'origine d'accidents graves.



CAPTAGE, STOCKAGE ET VALORISATION DU CO₂

Teréga participe au déploiement de ces techniques pour répondre aux enjeux de neutralité carbone, en prenant part à des projets de R&I nationaux et européens sur la chaîne de valeur du Carbon Capture, Utilisation and Storage (CCUS).



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

Teréga veille à limiter l'empreinte environnementale de ses activités en travaillant sur des technologies innovantes d'efficacité énergétique et d'optimisation des flux. Teréga souhaite contribuer à l'objectif français de baisse des émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 (publié dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte - LTECV). Cette démarche est renforcée et consolidée par le programme d'entreprise BE POSITIF, qui vise un bilan environnemental neutre en 2020 et positif en 2025.



INTÉGRATION TERRITORIALE ET RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Teréga cherche des solutions efficaces pour limiter son impact environnemental sur la biodiversité et mieux intégrer ses infrastructures et ses activités dans les territoires. La R&I étudie de nouveaux moyens pour favoriser l'acceptabilité sociétale de ses activités.

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE BAS CARBONE : UN BILAN MITIGÉ POUR LE GAZ

La France s'est fixé en 2018 de nouveaux objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cet effort climatique ne s'appuie qu'en partie sur l'accroissement de la part des gaz renouvelables.

La nouvelle Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), élaborée en 2018, revisite la feuille de route de la France pour conduire sa politique d'atténuation du changement climatique à l'horizon 2050. Cette stratégie définit des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre sur une période de cinq ans, qui doivent permettre d'atteindre l'objectif de division par un facteur supérieur à six des émissions à horizon 2050, par rapport à 1990.

UN OBJECTIF AMBITIEUX

Cette trajectoire énergétique vise la neutralité carbone en 2050 par des efforts redoublés : décarbonation totale de la production d'énergie, des secteurs du transport et du bâtiment, réduction de moitié des consommations d'énergie, développement de technologies de capture et de stockage du carbone, etc. En ligne avec les objectifs ambitieux de la COP 21, ce scénario, fondé sur une forte électrification des systèmes énergétiques, n'a pas été étayé par des évaluations sur les conséquences économiques et sociales de cette transition et ne semble pas tenir compte des politiques énergétiques européennes et internationales. La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) élaborée en 2018 par le gouvernement échelonne cet effort sur les périodes 2019-2023 et 2024-2028. Outil de pilotage, la PPE définit plusieurs cibles à moyen terme de réduction de notre consommation d'énergie finale, d'accroissement de la part des énergies renouvelables ou de recul de la consommation des énergies fossiles.

LE BIOGAZ GAGNE LE DROIT À L'INJECTION

Début 2018, le groupe de travail sur la méthanisation, mis en place par le gouvernement avec les principaux acteurs de la filière, a permis de faire émerger une quinzaine de mesures pour accélérer le développement du biométhane. La loi du 30 octobre 2018 consacre le "droit à l'injection" et facilite le raccordement des installations de biogaz aux réseaux de transport et de distribution.

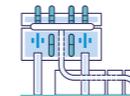
LE BIOMÉTHANE
CONTRIBUE
À LIMITER LA
POLLUTION
ATMOSPHÉRIQUE.

UN ACTEUR ENGAGÉ, DES ACTIONS CONCRÈTES



CONVAINCRE

Pleinement engagée dans les discussions à l'échelle européenne, nationale ou territoriale, Teréga entend jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique. L'entreprise contribue aux débats en plaidant, auprès des différentes parties prenantes, en faveur d'un modèle de transition énergétique à moindre coût, fondé sur les infrastructures existantes et sur un réseau maillé de transport, de stockage et de distribution efficaces du gaz.



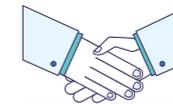
AGIR

Les infrastructures gazières offrent une grande flexibilité pour répondre aux variations de la demande énergétique, en particulier lors de baisse de la puissance disponible du parc nucléaire ou de demande de pointe en hiver. Les stockages de gaz permettent aussi de gérer les fluctuations saisonnières de la demande. Fort d'une empreinte environnementale moindre que la combustion du charbon ou du pétrole, le gaz innove et se déploie comme énergie renouvelable, avec la méthanisation, la pyrogazéification, l'hydrogène, la méthanation ou le Power to Gas.



CONTRIBUER

Lors de la préparation de la PPE en 2018, Teréga a participé aux différents ateliers de travail organisés par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) ainsi qu'à la consultation publique conduite par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), en publiant un cahier d'acteur (<https://ppe.debatpublic.fr/cahier-dacteur-ndeg33-terega>) et en prenant part à un débat sur le gaz, dit "atelier de controverse" (<https://ppe.debatpublic.fr/ateliers-dinformation-controverse>).



ACCOMPAGNER

Teréga soutient les régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes dans l'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et des Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET) pour les intercommunalités, afin de donner une place plus importante aux gaz verts dans leur mix énergétique et de favoriser le "verdissement" du gaz au service des territoires.

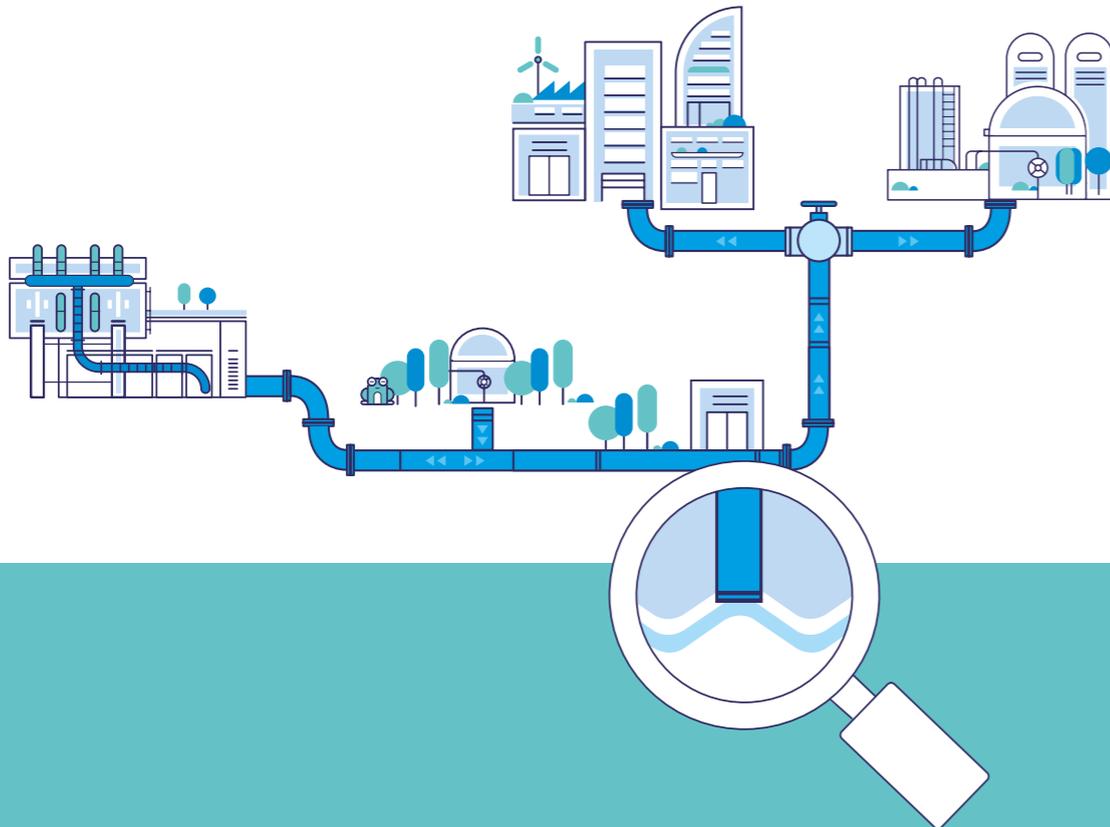
Un arrêté adopté en janvier 2019 permet de mutualiser dans les tarifs de transport 40 % des coûts de raccordement, dans la limite de 400 000 euros.

Cette levée progressive des barrières législatives et réglementaires s'accompagne d'une accélération notable du nombre de raccordements des installations de biométhane dans l'hexagone : il a doublé entre 2017 et 2018. Le nombre croissant de projets d'injection devrait permettre d'atteindre largement l'objectif de capacité de 8 TWh prévu par la première PPE de 2016. Deux décisions sont pourtant de nature à entraver le développement de cette filière en plein essor : le retrait, prévu en 2019 par le gouvernement, des objectifs de 10 % de gaz verts dans la consommation de gaz en 2030, inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), et le conditionnement des soutiens publics à d'ambitieux efforts de baisse des coûts de production. Pourtant, et au-delà des bénéfices de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le biométhane est porteur de nombreuses externalités positives. Il favorise une mobilité plus propre, contribue à limiter la pollution atmosphérique et s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire avec le recyclage des déchets. Il engendre de surcroît des revenus supplémentaires aux agriculteurs, crée des emplois nouveaux non délocalisables dans les territoires et améliore notre indépendance énergétique. —

TERÉGA S'ADAPTE AVEC SUCCÈS

AUX NOUVELLES CONDITIONS RÉGULATOIRES DE STOCKAGE

Depuis décembre 2017, les capacités de stockage souterrain de gaz sont commercialisées dans le cadre d'enchères publiques. Teréga a su ajuster efficacement son offre à ces nouvelles conditions réglementaires, affirmant ainsi son rôle d'acteur majeur dans les évolutions du marché du gaz naturel. En 2018, 100 % de ses capacités de stockage ont trouvé preneurs.



L'accès des tiers aux stockages souterrains de gaz naturel en France a été modifié par l'article 12 de la loi n° 2017-1839 du 30 décembre 2017. Cette réforme du Code de l'énergie a fait évoluer en 2018 la gestion de nos infrastructures.

LE NOUVEAU CADRE LÉGISLATIF EN VIGUEUR INSTAURE UNE RÉGULATION DE L'ACTIVITÉ

Un périmètre des infrastructures de stockage souterrain de gaz naturel dites "essentielles", car considérées comme nécessaires à la sécurité d'approvisionnement du territoire français, a été établi par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Les opérateurs de ces infrastructures essentielles ont pour obligation de les maintenir en fonctionnement. Ils doivent offrir aux tiers un accès aux installations dans des conditions transparentes et non discriminatoires. Leurs capacités de stockage sont désormais commercialisées dans le cadre d'enchères publiques. Leurs modalités sont fixées par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). La CRE régule les opérateurs en déterminant les revenus leur permettant de couvrir l'ensemble des coûts qu'ils supportent au titre de l'exploitation de ces infrastructures essentielles. Dans le cas où les revenus des enchères publiques ne permettent pas de couvrir les coûts supportés par les opérateurs de ces infrastructures, cette couverture est assurée par le tarif d'utilisation des réseaux de transport de gaz naturel. —

TERÉGA TIRE PARTI DE LA COMMERCIALISATION PAR ENCHÈRES



INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES

Les sites de stockage de Lussagnet et d'Izaute sont inclus dans la liste des infrastructures essentielles fixée par la PPE. Teréga a ainsi bénéficié en 2018 d'un revenu autorisé par la CRE fixé à 153,4 M€ pour exploiter ses capacités de stockage et pour les mettre à la disposition du marché par le biais d'enchères publiques encadrées par la CRE, soit un volume utile de 33,1 TWh et un débit de soutirage de 555 GWh/jour.



PLATEFORME D'ENCHÈRES

Teréga a choisi de mettre en place sa propre plateforme digitale d'enchères de stockage, Storeplace. Développée en quelques mois seulement, cette plateforme offre à ses clients un service différencié et adapté à leurs besoins. En mars 2018, les premières enchères organisées sur la plateforme dans le nouveau cadre régulé ont permis à Teréga de commercialiser 100 % de ses capacités de stockage pour l'année gazière 2018-2019, réservées par 21 clients différents. C'est une augmentation de cinq clients par rapport à l'année précédente.



RETOURS POSITIFS

Les acteurs du marché ont loué la fiabilité, la simplicité et la modernité de Storeplace, allant ainsi à l'encontre des propositions de son remplacement par une plateforme commune partagée avec Storengy.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

RESSOURCES

Financières

- Actionnariat :
 - SNAM (40,5%)
 - GIC (31,5%)
 - EDF Invest (18%)
 - Predica (10%)
- Investissements : 184 M€

Industrielles

- 5 080 km de canalisations de transport
- 6,5 Gm³ de capacité totale de stockage de gaz

Humaines

- 611 collaborateurs

Clients

- 59 expéditeurs Transport
- 21 expéditeurs Stockage
- 114 clients industriels
- 151 distributions publiques

Technologiques

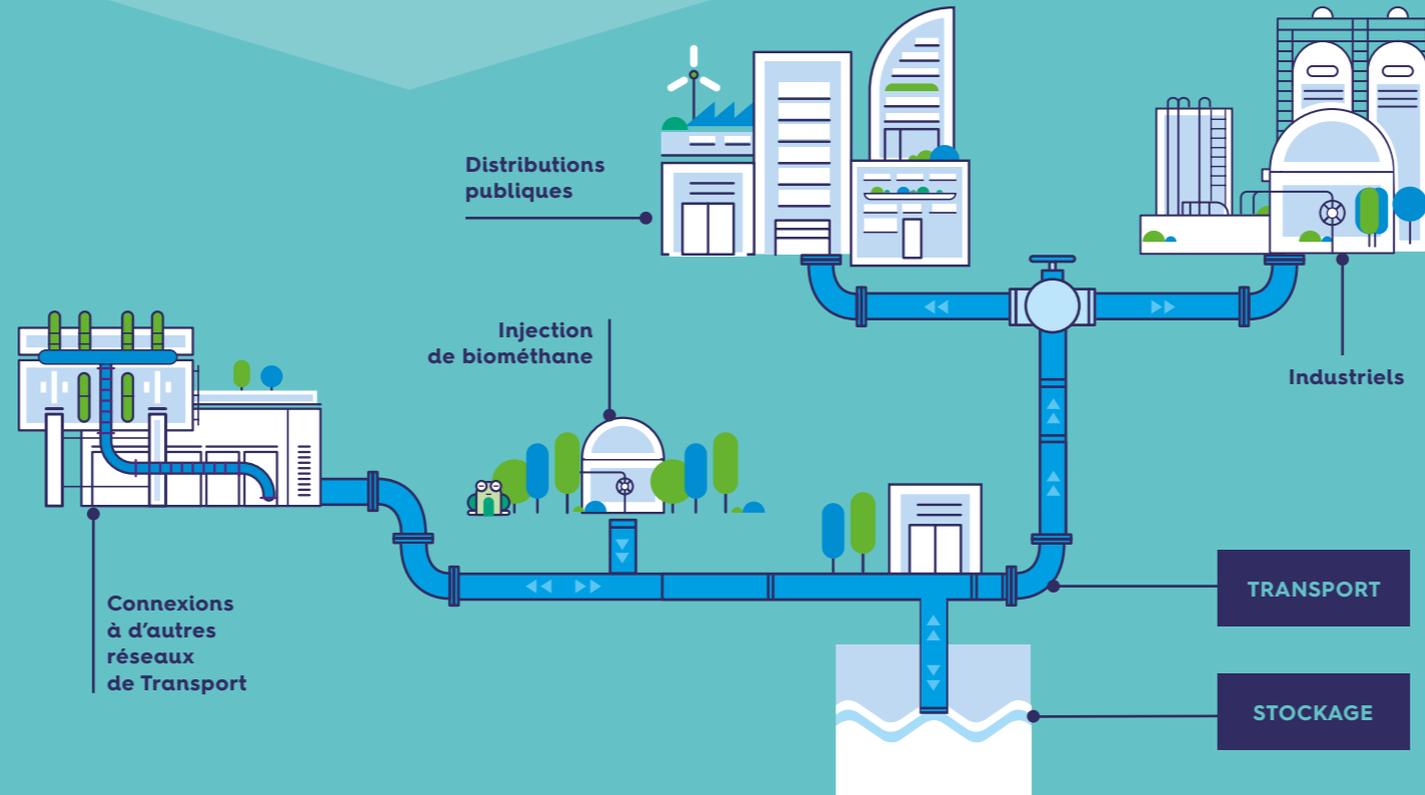
- 60 collaborateurs intégrés au réseau R&I
- Budget moyen annuel consacré à la R&I : 5 M€

Environnementales

- Certifications ISO 14001 (management de l'environnement) et ISO 50001 (management de l'énergie)

UN SECTEUR RÉGULÉ

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) veille au bon fonctionnement du marché du gaz en France



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nouveaux usages du gaz, nouveaux modes de production, nouveaux réseaux, etc.

RÉSULTATS

Financiers

- 476 M€ de CA

Industriels

- 123 987 GWh de gaz transporté
- 33 100 GWh de capacité de stockage souscrite
- 27 758 GWh consommés sur la zone Teréga (industriels + distributions publiques)

Humains

- 80 embauches
- 20 195 heures de formation
- 94% de collaborateurs formés
- Indice d'engagement de 7/10
- TFAD (Taux de fréquence des accidents déclarés) de Teréga : 4,3

Clients

- 100 % de clients Expéditeurs satisfaits (enquête 2018)

Technologiques

- Environ 40 projets de R&I

Environnementaux

- 0,95 teqCO₂/GWh transporté*
- * Calculé avec PRG (Pouvoir de Réchauffement Global) pour le méthane = 34.

UNE MISSION : FAIRE DU GAZ UN ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Notre engagement

Travailler de façon responsable en assurant la sécurité des personnes, des infrastructures et des approvisionnements, et en respectant notre environnement.

Notre état d'esprit

Cultiver l'esprit d'innovation et l'agilité pour anticiper les nouveaux défis du gaz.

Notre conviction

Coopérer dans le respect mutuel et progresser ensemble.

Notre projection

Partager nos ambitions pour construire l'avenir du gaz et de ses infrastructures dans le modèle énergétique de demain.

IMPACTS 2025

UN PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX AUTOUR DE 5 AXES



Orienter le consommateur et le marché



Améliorer efficacité et responsabilité



Améliorer notre reconnaissance



Sécuriser et accélérer



Réinventer l'ADN de l'entreprise

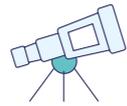
NOS TERRITOIRES

15 départements du Sud-Ouest



IMPACTS 2025 : UN PLAN DE CONQUÊTE POUR UNE ÉNERGIE D'AVENIR

En pleine transformation du marché de l'énergie et des usages du gaz, Teréga a lancé le plan IMPACTS 2025 pour concrétiser ses ambitions dans le paysage énergétique de demain. Cette feuille de route stratégique s'articule autour de cinq axes, destinés à faire de l'entreprise un acteur incontournable de l'énergie en Europe.



AXE N° 1

ORIENTER LE CONSOMMATEUR ET LE MARCHÉ

À l'heure de la transition énergétique, le marché du gaz traverse de profondes mutations. Expéditeurs, distributeurs ou opérateurs adjacents en contrat, les clients sont face à un large choix d'énergies, dans un contexte de concurrence accrue. C'est pour cette raison que Teréga s'est fixé pour objectifs d'améliorer la qualité

de sa relation client et d'anticiper leurs besoins énergétiques futurs, afin de nouer avec eux des liens commerciaux sur le long terme. Orienter le consommateur et le marché, c'est aussi faire preuve de plus d'efficacité dans la conquête de nouveaux clients. Comment ? En améliorant notre connaissance de leurs attentes et en construisant des offres

de services "à la carte", afin de proposer des réponses globales aux enjeux énergétiques de demain. C'est en améliorant notre offre et en optimisant le coût des infrastructures pour nos clients que nous réussissons à augmenter le nombre de raccordements existants.



AXE N° 2

AMÉLIORER EFFICACITÉ ET RESPONSABILITÉ

Pour s'affirmer comme une énergie d'avenir, le gaz naturel doit impérativement maintenir sa compétitivité face aux autres énergies, notamment par une bonne maîtrise des coûts de développement et d'exploitation des infrastructures. Teréga a l'ambition d'être exemplaire dans la bonne gestion des ressources et de ses impacts sur l'environnement. Cela doit nous permettre de continuer d'améliorer notre compétitivité en faisant la promotion de nos activités cœur de métier, tout en développant de nouvelles activités avec

une approche durable et responsable. Ce sens de la responsabilité passe aussi par la fixation de règles efficaces en matière de prévention des accidents et des risques industriels, afin d'atteindre l'objectif "Zéro accident, zéro accrochage" de notre programme PARI 2025. Enfin, ce sens de la responsabilité porte une préoccupation environnementale. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de réduire les émissions de CO₂ liées à nos activités à travers le programme BE POSITIF, pour limiter au maximum notre impact sur la planète et sur la biodiversité.



AXE N° 3

AMÉLIORER NOTRE RECONNAISSANCE

Attaché à son territoire d'implantation et convaincu du rôle central du gaz dans la transition énergétique, Teréga s'affirme sur la scène nationale et dans le débat public pour accroître son rayonnement et son influence. L'entreprise doit aussi se faire connaître à l'échelle européenne, car c'est à ce niveau que sont placés les grands enjeux du marché de l'énergie.

Sur un marché en pleine transformation, Teréga a pour ambition de développer les nouveaux usages du gaz et de capitaliser sur ses infrastructures et les réseaux gaziers qui irriguent une grande partie du territoire national et européen. Tout cela passe par une visibilité accrue auprès des décideurs politiques et institutionnels, à Paris et à Bruxelles.

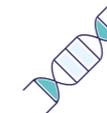


AXE N° 4

SÉCURISER ET ACCÉLÉRER

Les activités régulées de transport et de stockage de gaz constituent aujourd'hui le cœur de métier de Teréga. Les évolutions récentes du marché du gaz, avec la régulation du stockage et la mise en place de la Trading Region France (TRF), sont autant d'opportunités pour renforcer le positionnement de l'entreprise en tant qu'acteur national et européen. Face aux nouveaux horizons qui s'ouvrent, Teréga doit accélérer la valorisation de ses infrastructures et de ses expertises. En effet, les infrastructures énergétiques vont devoir évoluer pour faire émerger

des smart grids multi-énergies, capables d'optimiser en permanence la relation entre producteurs et consommateurs. L'évolution des usages du gaz annonce aussi une véritable révolution de la mobilité. À ce titre, la filière du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) table sur 250 points d'avitaillement pour ce type de carburant en 2020, contre environ 120 à la fin de l'année 2018. Dans ce contexte de transition énergétique, l'activité de Recherche & Innovation doit permettre à l'entreprise d'anticiper les évolutions technologiques futures.



AXE N° 5

RÉINVENTER L'ADN DE L'ENTREPRISE

Teréga doit mener sa propre révolution interne pour relever tous ces défis et prendre pleinement sa place dans le paysage énergétique de demain. Nous devons repenser nos façons de travailler et aller vers davantage d'agilité. Pour ce faire, nous allons réinventer l'ADN de l'entreprise, renouveler les styles de management et de gestion des

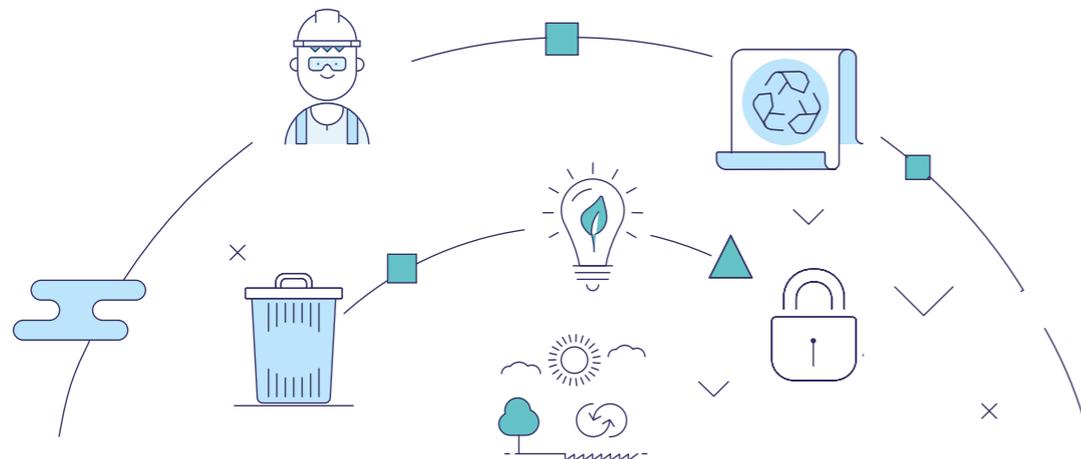
ressources humaines. Concrètement, cela signifie laisser plus de latitude aux initiatives individuelles, favoriser les schémas horizontaux, inscrire les parcours individuels dans des logiques de développement des compétences et construire des modes de travail qui tirent pleinement parti du potentiel des outils digitaux.

MAÎTRISER LES ENJEUX EXTRA- FINANCIERS

Acteur industriel responsable, Teréga ne fait pas de différence entre sa politique globale et ses engagements RSE, considérant que tous les engagements de l'entreprise doivent concourir à un développement durable de l'ensemble de ses activités et de sa stratégie de développement.

Ainsi, la construction de la Déclaration de Performance Extra-Financière de Teréga s'est inscrite dans la démarche globale de l'entreprise.

Les risques extra-financiers ont été identifiés à partir du Référentiel des Risques du groupe Teréga, qui est actualisé annuellement. Le Département Environnement-RSE a analysé les risques de ce référentiel au regard des catégories d'information énumérées à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce (à savoir les aspects sociaux et sociétaux, l'environnement, le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ainsi que de la matrice de matérialité de Teréga. Cette analyse, présentée et validée par le Comité Exécutif, a permis de retenir onze enjeux extra-financiers (voir encadré ci-contre). Les politiques et actions mises en œuvre pour maîtriser ces risques ainsi que les résultats obtenus sont présentés tout au long de ce rapport. ➔



ENJEUX EXTRA-FINANCIERS	POLITIQUE ASSOCIÉE
<p>Maîtriser les changements législatifs et réglementaires</p> <p>L'évolution de la réglementation est un enjeu important pour la pérennité de Teréga, notamment avec la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.</p>	<p>L'anticipation des changements législatifs se fait à travers le Pôle des Relations Institutionnelles et nos implications dans les différentes instances. Le suivi et l'implémentation de textes parus et applicables à Teréga se font au travers d'un Comité de veille regroupant des représentants des directions, qui se réunit mensuellement.</p>
<p>Anticiper l'évolution du marché de l'énergie par la Recherche et l'Innovation notamment</p> <p>Le marché de l'énergie connaît des évolutions auxquelles il est important de se préparer via un programme de Recherche & Innovation (R&I) adapté.</p>	<p>Le Pôle Recherche & Innovation anime, via une structure de gouvernance dédiée, un réseau interne transverse qui met en œuvre le Plan Innovation IMPACTS 2025. Une politique d'innovation consolide cette démarche. La démarche d'innovation de Teréga mobilise environ 60 collaborateurs en interne.</p>
<p>Garantir la sécurité du personnel et des tiers</p> <p>L'exploitation d'un réseau de gaz à haute pression nécessite la mise en place de mesures de prévention des risques adéquates pour le personnel de Teréga, ses sous-traitants ainsi que les tiers.</p>	<p>Le programme pluriannuel PARI 2025 a vocation à garantir au quotidien la sécurité de nos collaborateurs, de nos partenaires, de nos riverains et de nos installations. Le programme PARI 2025 fait l'objet de revues régulières auprès du Comité Exécutif. Ce programme agit sur les référentiels, l'organisation et les facteurs humains ainsi que sur le matériel. Il est animé par les Départements Santé Sécurité au Travail, Qualité de Vie au Travail, Sécurité Industrielle et Sûreté, ainsi que par le Département Coordination, Autorisation et Réglementation Tiers pour ce qui concerne la prévention des Travaux Non Déclarés en protection du réseau de canalisations.</p>
<p>Travailler avec des fournisseurs en accord avec nos engagements sociétaux</p> <p>Teréga sélectionne des sous-traitants et fournisseurs qui respectent ses engagements sociétaux, notamment en termes d'Hygiène Sécurité Environnement (HSE).</p>	<p>Les règles d'achats sont définies par le Département Achats pour répondre aux besoins des entités métiers, mais aussi pour respecter une équité envers nos fournisseurs. Nous respectons la règle d'appel au marché et consultons nos fournisseurs sur la base de cahiers des charges techniques et HSE. Pour les prestations et travaux à risques, nous mettons en œuvre un système d'agrément HSE applicable aux entreprises extérieures et qui représente un gage de bonne maîtrise des risques HSE.</p>
<p>Minimiser notre empreinte environnementale et agir de façon responsable envers la société</p> <p>L'action de Teréga se doit d'être en accord avec les attentes de la société en matière de politique énergétique et d'impact environnemental.</p>	<p>D'un point de vue plus global, le plan IMPACTS 2025 a été développé de façon à répondre aux attentes sociétales en matière d'intégration des besoins énergétiques (PPE, SNBC). Les objectifs pluriannuels du programme BE POSITIF, piloté par le Département Environnement-RSE, sont d'atteindre une empreinte environnementale nulle à horizon 2020 et de générer de la valeur à horizon 2025. Ils engagent notamment la Direction des Opérations et la Direction Projets d'Infrastructures.</p>
<p>Garantir la continuité de service de nos infrastructures d'information</p> <p>L'utilisation grandissante des outils digitaux doit se faire en maintenant le niveau de fiabilité nécessaire à la continuité des activités.</p>	<p>Un Plan de Continuité des Activités décliné en procédures est géré par la Direction Transformation, Digital et Performance pour ce qui concerne les infrastructures d'information.</p>

ENJEUX EXTRA-FINANCIERS	POLITIQUE ASSOCIÉE
<p>Maintenir un climat social serein</p> <p>Dans une période de changements, Teréga souhaite maintenir un dialogue social continu et de qualité.</p>	<p>Le Département Droit des Relations du Travail établit l'agenda social avec les partenaires sociaux (IRP et OS) et anime le dialogue social pendant les phases de consultation, notamment sur les réorganisations, y compris avec les experts désignés par le CE ou le CHSCT. Des accords d'entreprise constituant le socle social de l'entreprise sont régulièrement négociés et signés.</p>
<p>Maîtriser et développer les compétences</p> <p>Le niveau de compétences interne doit être cohérent avec les enjeux actuels et futurs de l'entreprise aussi bien sur les fonctions support qu'opérationnelles.</p>	<p>Le plan de formation est élaboré en adéquation avec les orientations stratégiques emplois et compétences de l'entreprise par le Service Formation et Compétences.</p> <p>En 2018, la capacité en termes de compétences des salariés de la Direction des Opérations a été l'un des critères de validation de la faisabilité de la réorganisation à venir. Elle a été validée individuellement sur la base des référentiels des compétences requises pour les nouveaux emplois et par entités. Les affectations ont été déterminées sur la base des compétences et des situations individuelles, et ont été accompagnées d'un plan de développement des compétences.</p>
<p>Respecter les règles éthiques</p> <p>Le comportement éthique d'une entreprise comme Teréga est aujourd'hui l'une des conditions de sa pérennité et de sa réussite industrielle et commerciale.</p>	<p>Sous l'égide du Secrétariat Général, Teréga dispose d'un Code d'éthique depuis 2015. Un rapport d'éthique est transmis chaque année au Conseil d'Administration. L'organisation de la lutte contre la corruption s'inscrit dans le cadre de la loi Sapin II. En 2018, le personnel a été formé à la lutte anticorruption. En 2019, l'un des objectifs est de mieux faire connaître le dispositif d'alerte éthique existant.</p>
<p>Favoriser l'acceptabilité de nos installations au sein des territoires</p> <p>La réussite des projets d'infrastructures est intrinsèquement liée à un accueil positif des parties prenantes (riverains, exploitants agricoles, élus, etc.)</p>	<p>Dans le cadre de projets de canalisation, le Département Affaires Domaniales est en relation avec les propriétaires des terrains traversés par les canalisations de Teréga. L'objectif est d'obtenir un maximum de signatures à l'amiable. Selon la taille des projets, des réunions publiques d'information et des réunions techniques sont organisées, par les chefs de projet, afin d'informer respectivement les riverains et les parties prenantes des impacts liés à la mise en œuvre du chantier.</p>
<p>Disposer d'une organisation solide pour atteindre nos objectifs</p> <p>La réussite du Plan IMPACTS 2025 passe par une organisation robuste et fluide.</p>	<p>Teréga est une société anonyme dirigée par un Conseil d'Administration, reflet de son actionnariat. Les règles et les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont fixées par la loi et par les statuts de la Société. Elles sont gérées par le Secrétariat Général qui définit un calendrier précis des rendez-vous annuels. Les modalités de gouvernance sont définies dans des directives Groupe.</p>

2

TERRITOIRES

Agir sur le terrain



LA TRADING REGION FRANCE

La Trading Region France (TRF) est opérationnelle depuis le 1^{er} novembre 2018. Son ouverture signe l'aboutissement d'un vaste chantier technique, réglementaire et commercial, mené en collaboration avec GRTgaz. Avec cette nouvelle zone unique du gaz en France, Teréga intervient au cœur d'un marché interconnecté plus robuste et plus compétitif, où les flux de gaz devraient augmenter significativement.

Une contribution accrue à la sécurité d'approvisionnement grâce à un remplissage record de nos stockages

872 M€

INVESTIS DANS LES RÉSEAUX DE TRANSPORT DE GAZ

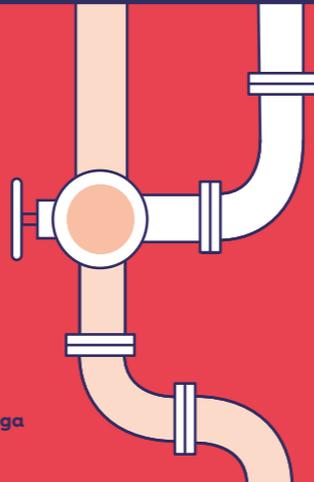


152 M€ pour le projet Renforcement Gascogne Midi de Teréga et 720 M€ pour le projet Val de Saône de GRTgaz



42% DE HAUSSE DES FLUX NORD-SUD

Un accroissement des flux de gaz à la frontière franco-espagnole, au point d'interconnexion PIRINEOS opéré par Teréga, qui se sont rapidement établis au niveau de la capacité ferme à 165 GWh/jour dès l'entrée en vigueur de la TRF
1 prix PEG (Point d'Échange Gaz), l'unique prix du marché de gros du gaz en France



↑ Depuis le 1^{er} novembre 2018, il n'y a plus qu'une seule zone de marché en France, la TRF (Trading Region France), associée à une place de marché.

La Trading Region France a été lancée le 1^{er} novembre 2018, à la date prévue, en toute transparence pour le marché et sans incident opérationnel à signaler.

Cette performance repose sur la qualité de la coopération nouée en amont entre Teréga et GRTgaz afin de mettre en place les systèmes d'information et les mécanismes opérationnels nécessaires au bon fonctionnement des nouvelles interfaces d'échanges de flux gaziers entre les zones géographiques Nord et Sud.

UNE INTENSE MOBILISATION

Fortement impliquées dans les travaux de la Concertation gaz, les équipes de Teréga se sont mobilisées pour adapter l'environnement contractuel et commercial aux nouvelles règles d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel instaurées par la TRF. La phase de construction du marché unique du gaz a abouti à l'élaboration de nouveaux mécanismes de pilotage du marché, de gestion des congestions, de surveillance de l'état du réseau, etc.

Les techniciens du *middle-office* de Teréga ont suivi une formation spécifique pour maîtriser la gestion opérationnelle des contrats des clients dans le respect des nouvelles procédures, réglementations, modalités opératoires et consignes d'exploitation. En octobre 2018, les inaugurations des gazoducs Val de Saône de GRTgaz et Renforcement Gascogne Midi de Teréga ont apporté la dernière pierre à la préparation minutieuse de ce projet, qui modifie profondément le marché de gros du gaz.

DES SOUSCRIPTIONS RECORD

Couplée à la réforme sur la régulation du stockage, la TRF renforce la sécurité d'approvisionnement du territoire et apporte une plus grande souplesse dans l'utilisation et l'arbitrage des flux gaziers.

« Surtout, nos infrastructures sont désormais directement valorisées au cœur du paysage énergétique français, souligne Gilles Doyhamboure, Directeur Commerce et Régulation de Teréga. La TRF permet aussi de mieux contribuer, via nos stockages, à la sécurité d'approvisionnement de la péninsule ibérique. »

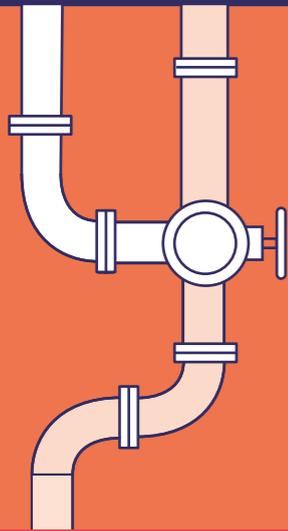
Depuis le 1^{er} novembre 2018, les flux de gaz à la frontière franco-espagnole, au point d'interconnexion PIRINEOS opéré par Teréga, enregistrent une augmentation significative en sortie vers l'Espagne. Au cours de la deuxième quinzaine de décembre, ces flux ont atteint un niveau moyen de 190 GWh/jour, avec plusieurs pics au-delà de 200 GWh/jour en raison des souscriptions additionnelles de capacités interruptibles. Fin 2018, les volumes souscrits dans les stockages français s'élevaient à un niveau jamais atteint depuis 2010, sollicitant fortement dans la durée les stockages de Teréga. Le dimensionnement des réseaux et les schémas de flux de la TRF ont permis de répondre à cette demande sans avoir recours aux mécanismes de gestion de la congestion contractuelle. Cette robustesse démontre la fiabilité du nouveau modèle, pressenti pour le regroupement d'autres places de marché en Europe. —

“Les équipes de Teréga ont conduit dans les délais et dans les coûts un chantier industriel majeur qui renforce le marché national du gaz, la sécurité d'approvisionnement du territoire et notre place dans le paysage énergétique français.”

GILLES DOYHAMBOURE, DIRECTEUR COMMERCE ET RÉGULATION DE TERÉGA

LE RENFORCEMENT GASCOGNE MIDI

Seize mois après le lancement de travaux de grande envergure, Teréga a mis en service, fin octobre 2018, son nouveau gazoduc enterré Renforcement Gascogne Midi (RGM), reliant Lussagnet (Landes) à Barran (Gers). Livré dans les délais, l'ouvrage est un maillon essentiel dans la création de la TRF. La nouvelle infrastructure permet d'augmenter les capacités de transit et de fluidifier les échanges dans le cadre de cette zone de marché unique du gaz en France.



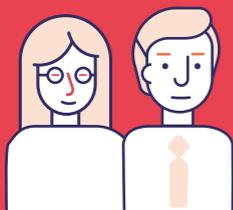
61,8 KM DE GAZODUC ENTERRÉ

85 bars de pression maximale
900 mm de diamètre de canalisation

20 COMMUNES TRAVERSÉES



1 compresseur additionnel dans la station de compression de Barbaira, d'une puissance de 7 MW



460 PERSONNES EN PÉRIODE DE POINTE

Projet d'infrastructure majeur de Teréga, le Renforcement Gascogne Midi apporte une solution stratégique à la congestion du réseau de gaz entre les zones Nord et Sud. Ce projet contribue également à la sécurité d'approvisionnement. À l'écoute du marché, les équipes projets de Teréga ont réalisé un ouvrage d'envergure, avec de hauts standards de qualité, dans le respect des coûts, de la réglementation et des territoires traversés.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE DÈS L'AMONT

La mise en gaz de l'ouvrage est l'aboutissement de cinq ans de travail collaboratif et pluridisciplinaire des équipes de Teréga. Engagée en 2014, la phase de préparation et d'étude a été menée en coopération étroite avec les prestataires et les différents services de l'administration. Teréga a ainsi pu obtenir les différentes autorisations ministérielles en 18 mois seulement, un délai décisif pour assurer la livraison du projet à la date prévue et lancer la TRF le 1^{er} novembre 2018.

UN CHANTIER EXIGEANT

Lancé en juillet 2017 dès l'obtention des autorisations requises, le chantier du projet RGM a mobilisé en période de pointe près de 460 personnes sur ses différents sites. Les travaux ont été réalisés dans des conditions météorologiques pluvieuses exceptionnelles. Ce contexte difficile



↑ Le gazoduc du Renforcement Gascogne Midi est un maillon essentiel de la création de la TRF.

a retardé la réalisation de l'ouvrage. L'implication et le professionnalisme des équipes de Teréga et des entreprises sous-traitantes ont finalement permis de tenir les délais et d'assurer la livraison et la mise en service du projet avant fin octobre 2018.

UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE

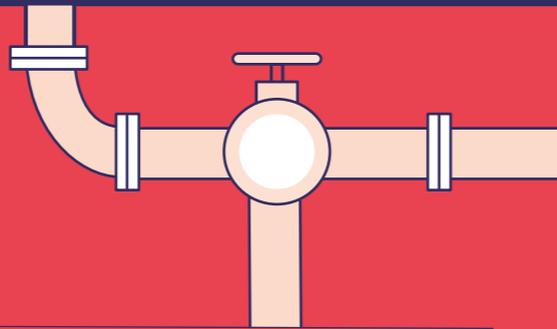
La réussite du projet RGM repose sur la concertation menée par Teréga et sur son engagement de proximité. Les multiples études, reconnaissances de terrain et visites menées avec les différentes parties prenantes ont permis d'élaborer et de proposer le tracé de moindre impact, garant de la sécurité et respectueux des enjeux environnementaux. Tout au long du projet, Teréga a utilisé la méthodologie ERC ("Éviter, Réduire, Compenser"), favorisé le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes (élus, riverains et administrations) et noué des partenariats avec les associations locales. Ces échanges constants ont permis d'instaurer un climat de confiance et de proximité.

Rouage essentiel, le Département des Affaires Domaniales a développé une relation privilégiée avec les 202 propriétaires privés des terrains traversés et avec les collectivités publiques. Ses équipes ont pris en compte toutes les contraintes liées aux travaux, veillant au respect des engagements pris avec les propriétaires, les exploitants des terrains et les gestionnaires des ouvrages traversés. Tous les propriétaires concernés par le tracé ont accepté de signer une convention de servitude à l'amiable. Quinze jours avant le début des travaux, propriétaires et exploitants ont établi un "état des lieux initial", constat servant de base à la remise en état de la parcelle ainsi qu'au versement d'indemnités en fin de chantier. —

LE PROJET STEP

À l'est des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, Teréga étudie le projet STEP (South Transit East Pyrenees), une canalisation transfrontalière enterrée de grand transport de gaz permettant d'interconnecter les réseaux français et espagnols. L'infrastructure répond aux objectifs de solidarité énergétique et de construction d'un véritable marché européen de l'énergie et contribue à sécuriser l'approvisionnement en gaz et à renforcer l'exploitation du réseau régional.

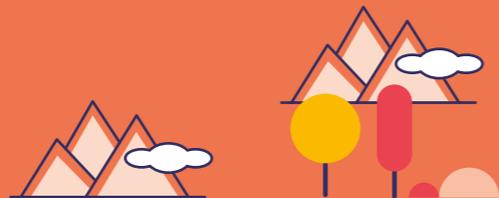
120 KM
DE CANALISATIONS
GAZIÈRES
dans sa partie française



**290 M€ DE COÛT ESTIMÉ
POUR LA PARTIE FRANÇAISE**

**2 DÉPARTEMENTS
TRAVERSÉS**

(Aude et Pyrénées-Orientales)



7 ou 8 postes de sectionnement



↑ Tout au long du projet STEP, Teréga a mené une démarche constante d'échange avec les différentes parties prenantes au sein des territoires concernés.

Le projet transfrontalier STEP est conçu avec l'opérateur espagnol Enagás. STEP bénéficie du statut de Projet d'Intérêt Commun (PIC) délivré par la Commission européenne fin 2017, car il répond aux objectifs prioritaires de la politique européenne de l'énergie.

La maturité du projet a été déclarée par la Commission européenne lors de la réunion du HLG (High Level Group) du 22 janvier 2018.

UN PROJET PORTEUR D'OPPORTUNITÉS POUR LES TERRITOIRES...

Ce projet d'interconnexion est conçu au bénéfice des territoires traversés. Il permettra de sécuriser, de renforcer et d'améliorer l'exploitation du réseau régional gazier de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. STEP pourrait notamment faciliter le raccordement de nouvelles communes au gaz naturel. Teréga a également finalisé une étude d'opportunité de gisements de biométhane, afin d'accompagner l'émergence de projets locaux. Cette étude a été présentée en septembre 2018 auprès des territoires concernés.

... CONÇU EN CONCERTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES DES TERRITOIRES

Teréga place la concertation au cœur du processus d'élaboration de ses projets. Le dialogue territorial fait partie intégrante de la phase d'études préalables.

- Sur le projet STEP, une démarche permanente d'échanges a été engagée dès le lancement des études. De novembre 2017 à mars 2018, Teréga a fait le choix de saisir volontairement la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin d'organiser une concertation préalable sous l'égide d'un garant indépendant. Sur la base des enseignements de cette concertation, Teréga a poursuivi les études en tenant compte des recommandations du bilan des garants de la CNDP, des préoccupations exprimées par les parties prenantes et en associant ces dernières à l'enrichissement du projet.

- Pour cela, Teréga a organisé localement, entre juin et octobre 2018, des ateliers thématiques avec les organismes et les personnalités compétentes. Ces invités ont contribué à identifier les spécificités et les préoccupations des territoires

traversés, sur les thèmes de l'eau, de l'incendie et du massif des Albères. Dès le mois de mai 2018, les réunions de cadrage ont permis de compléter la liste des participants, d'identifier les sujets à traiter et de les intégrer aux études. Pour chaque sujet, un programme de travail, une méthodologie définie et une liste de partenaires à consulter ont été élaborés. En octobre 2018, une deuxième phase de rencontres a permis d'informer les participants de l'avancée des actions entreprises, d'échanger sur le déroulement des études et de lister les actions complémentaires à mener.

- En juillet 2018, Teréga et Enagás ont déposé auprès des régulateurs français, espagnol et portugais un dossier de demande d'investissement. Les décisions relatives à cette demande seront prises en 2019 par les autorités compétentes.

- En parallèle des ateliers thématiques, Teréga a lancé au cours du second trimestre 2018 les études techniques, le diagnostic faune-flore, l'étude de danger et de risques sismiques, l'évaluation environnementale et les études topographiques domaniales. Ces études et les contributions issues de la concertation préalable et des ateliers thématiques permettront de définir les meilleures options de passage.

- Enagás et Teréga ont élaboré ensemble un concept de participation du public dans le but d'organiser une consultation publique de part et d'autre de la frontière. Cette consultation sera organisée au cours de l'année 2019 et s'inscrit dans le prolongement de la concertation volontaire engagée en France par Teréga avec l'appui d'une garante nommée par la CNDP fin 2017. —

TRANSPORT ET OPÉRATIONS SUR RÉSEAU

Face aux défis de demain, Teréga a entamé en 2018 une réorganisation profonde de ses activités opérationnelles de transport et d'opérations sur réseau afin d'optimiser ses ressources. Le projet de *Business Excellence* baptisé ACE (Activités opérationnelles, Compétences et Efficience) consolide et valorise les compétences clés des métiers de la Direction des Opérations (DOP). Le nouveau modèle va permettre d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

7 territoires fonctionnant de manière harmonisée



Un programme de formation ambitieux réalisé sur 18 mois pour permettre d'internaliser certaines activités

ENVIRON **180** SALARIÉS DANS UN MODÈLE D'ORGANISATION qui consolide et valorise les compétences clés



UN DÉPLOIEMENT QUI A DÉBUTÉ LE 7 JANVIER 2019

Notre priorité est d'assurer : la sécurité des personnes et des biens ; l'intégrité de notre réseau, en garantissant la réactivité d'intervention sur nos équipements et la robustesse de notre modèle d'astreinte ; la disponibilité de notre réseau et la continuité de service.



↑ Opération de maintenance.

« **En pleine transition énergétique, l'écosystème gazier évolue et les technologies émergentes changent la donne**, explique Uttaro KIM, Responsable du Département Transport de Teréga. Avec le projet ACE, nous avons lancé un processus d'intégration, d'harmonisation des pratiques et de montée en puissance des compétences pour gagner en cohérence et en efficacité dans nos activités sur toute la chaîne opérationnelle. »

UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Le nouveau modèle a été bâti de janvier à mai 2018 en suivant une démarche participative. Six groupes de travail et plus de 50 ateliers de refonte des processus ont réuni tous les représentants des activités opérationnelles, avec la contribution des fonctions support. Les axes d'amélioration retenus concernent le regroupement par compétences homogènes, le développement de compétences cœur de métier, une meilleure intégration entre l'exploitation et la maintenance, une simplification des processus et le développement de services communs entre le stockage et la

maintenance. La sécurité opérationnelle sort renforcée, avec l'amélioration du support de proximité, de la chaîne de prévention des risques et des modèles de gestion de crise et des astreintes.

DES COMPÉTENCES HOMOGENES

Lancé début 2019, le déploiement de la nouvelle organisation s'articule autour de trois aires de compétences homogènes. Un Département de Coordination Opérationnelle pilote toutes les activités. Son équipe définit les priorités, prépare les interventions, assure le support administratif, coordonne l'ensemble du planning et du suivi. Centralisées au sein d'un Département Opérations Courantes, les équipes de terrain assurent des interventions groupées pluridisciplinaires en renforçant leurs connaissances des installations. La création d'un Département Opérations Spécialisées permet

de réaliser des opérations techniques à haute valeur ajoutée en stockage et en transport, en développant en interne des activités clés dans l'inspection, la réparation et la maintenance. Le découpage en sept territoires d'intervention apporte une couverture territoriale homogène et maximale, favorisant la pratique du métier et l'efficacité de l'organisation d'astreinte. La gestion des stocks de matériel est réorganisée autour de ce périmètre : un magasin centralisé sert les sept territoires.

L'APPORT CLÉ DU DIGITAL

La réussite de la nouvelle organisation repose en partie sur l'efficacité du nouvel outil numérique de planification et de mobilité "Click". Conçue courant 2018 en mode agile par tests itératifs des fonctionnalités auprès des utilisateurs, cette plateforme SaaS couvre l'ensemble des activités de la DOP au plus près des installations. Grâce à ses modules ClickPlanning et ClickMobile, la solution permet de centraliser la planification de l'ensemble des interventions à réaliser et d'assurer leur transmission à distance sur des dispositifs mobiles aux équipes de terrain, avec une traçabilité en temps réel des opérations et une optimisation des parcours. —

“La gestion des opérations devient plus centralisée, avec une meilleure anticipation des priorités et un suivi permanent des interventions. Le projet ACE est bien accueilli. Nos collaborateurs y voient une opportunité de développer leurs compétences.”

UTTARO KIM, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT TRANSPORT DE TERÉGA

UN RÔLE RENFORCÉ POUR LA COORDINATION TECHNIQUE

En 2018, Teréga a décidé de renforcer le rôle du Support Technique en le rendant plus proactif. Cette nouvelle ambition a été soulignée par le changement de nom du Département qui est devenu la Coordination Technique. Ses équipes se positionnent aussi bien en définissant, en amont des opérations, les règles de conception, de construction et d'opération des infrastructures qu'en assurant un soutien de proximité aux opérationnels. Cette force d'expertise proactive contribue à accroître l'efficacité et la sécurité des opérations sur le réseau.



12 COLLABORATEURS
directement impliqués sur le projet ACE

Plus de 50 modules de formation en maintenance (machines tournantes, électricité, automatismes, instrumentation, OQG et analyse industrielle, matériels gaziers, diagnostic technique) créés en collaboration avec le Service Formation Compétences pour le projet ACE

ENVIRON 50 COLLABORATEURS RÉPARTIS EN 7 SERVICES



8 212 gammes et plans de maintenance revus pour le projet ACE (Activités opérationnelles, Compétences et Efficience)



Le pilotage de 3 des 9 programmes de R&I

En 2018, Teréga a fait évoluer la mission de son Département Support Technique vers un rôle proactif de Coordination Technique. Cette avancée a pour ambition d'améliorer l'efficacité des solutions techniques déployées en amont des besoins, dans un contexte de plus grande concurrence.

L'efficacité ne se limite plus à assurer la robustesse et l'intégrité des installations : ces dernières doivent aussi être compétitives en termes de coûts, en particulier sur les nouveaux projets de biogaz. Ce critère devient décisif et conditionne, en partie, l'évolution du référentiel technique. La Coordination Technique, en collaboration avec les autres entités de Teréga, travaille notamment sur un nouveau mode de raccordement d'unités d'injection de biométhane en polyéthylène basse pression et à la rédaction d'un référentiel dédié.

UNE VEILLE PROACTIVE

« Nous changeons d'orientation dans l'approche de la valeur ajoutée de la conception technique, explique Thierry REYNAUD, Responsable du Département de Coordination Technique de Teréga. Notre ambition est de continuer à apporter un support de qualité en cas de demande des opérationnels, mais nous souhaitons améliorer notre positionnement en amont. Cette anticipation accrue et cette force de proposition doivent porter sur des solutions techniques ou des processus organisationnels qui améliorent nos modes opératoires, l'efficacité et la sécurité des interventions des opérationnels,



↑ Le travail de la Coordination technique doit permettre d'améliorer l'efficacité et la sécurité des interventions des opérationnels.

recentrés sur leur métier quotidien. Elles prennent appui sur notre proximité avec les opérations et sur la veille technologique. »

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

La Coordination Technique fait également bénéficier les exploitants de son expertise via des formations adaptées, mises en œuvre directement ou par le biais du Département des Ressources Humaines. L'internalisation large, dans le cadre du projet ACE (Activités opérationnelles, Compétences et Efficience), de certaines opérations de maintenance auparavant

sous-traitées, et par cela de compétences, a ainsi conduit le Département à mener en 2018, avec les Ressources Humaines, un effort important de formation, un travail de structuration du référentiel documentaire, une révision poussée des gammes et des plans de maintenance, et le déploiement de nouveaux outils. L'organisation de la Coordination Technique s'est également adaptée au nouveau modèle opérationnel lancé par le projet ACE, avec la création d'un Service Méthodes et d'un Service Expertises Métiers dédiés. —

EN BREF

Le Département de Coordination Technique de Teréga fournit la majorité des standards de conception, de construction et d'exploitation de l'entreprise. Son équipe assure un support d'assistance technique aux opérationnels. Elle tient un rôle central dans l'animation des retours d'expérience. La Coordination Technique intervient dans l'élaboration, le suivi et l'amélioration des stratégies et des plans de surveillance, de maintenance préventive et prédictive, d'intégrité et d'inspection. Le Département joue aussi un rôle clé dans la sécurité des installations et des personnes.

L'OPTIMISATION DU STOCKAGE À LUSSAGNET

Teréga a poursuivi en 2018 sa campagne d'optimisation des équipements de la plateforme de stockage souterrain de Lussagnet. Le forage des puits LUG-77 et LUG-78 s'est déroulé dans de bonnes conditions. Des opérations de reprise des puits IZA-20 et LUG-67 ont également été réalisées. Ces opérations permettent de renforcer la fiabilité des installations et de maintenir les capacités d'injection et de soutirage des stockages, pour répondre à la demande grandissante de flexibilité des expéditeurs.

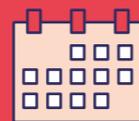


2 sites de stockage à Lussagnet (Landes) et à Izaute (Gers), dans le bassin aquitain

Les stockages se situent entre 500 et 900 m de profondeur, dans une couche géologique formée principalement de molasse et d'argiles

PRÈS DE
25%
DES CAPACITÉS FRANÇAISES
DE STOCKAGE SOUTERRAIN
DE GAZ NATUREL

**LA CONCESSION DU SITE DE
LUSSAGNET A ÉTÉ PROLONGÉE FIN
2017 JUSQU'AU 1^{ER} JANVIER 2043**



La plateforme de Lussagnet est équipée de 2 unités de déshydratation du gaz, de 4 unités de régénération du triéthylène glycol, de 2 unités de désulfuration avec réacteurs au charbon actif et de 7 compresseurs d'une puissance totale de 30 MW



↑ Installations de traitement du gaz sur le stockage de Lussagnet.

À Lussagnet, dans le cadre du projet WELL54, le forage des nouveaux puits injecteurs et producteurs LUG-77 et LUG-78 a été mené de mars à mai 2018 avec l'appareil de forage SMP 104. Installés sur un nouveau cluster de forage, ces deux puits ont été mis en service après dégorgement fin 2018. Ils vont permettre de maintenir les performances actuelles du site pendant les périodes d'injection et de soutirage lors d'interventions et de fermetures simultanées sur d'autres puits. Teréga a effectué en parallèle la préparation des forages des puits LUG-79 et LUG-80, dont la mise en service est programmée en 2019.

FIABILISER LES INSTALLATIONS

Teréga a également changé les équipements des parties supérieures des puits IZA-20 et LUG-67, après remontée de l'ancienne complétion supérieure, avec l'installation d'une vanne de fond, d'une colonne et d'un packer de production neufs. Ces interventions lourdes ont été effectuées avec l'appareil de forage SMP5, une unité de petite taille adaptée à ce type de campagne. Elles s'inscrivent dans un programme à long terme de fiabilisation des installations et d'intégrité des puits. Par ailleurs, Teréga a lancé la préparation de quatre autres reprises de puits, prévues en 2019. —

LES DEUX
PUITS VONT
PERMETTRE DE
MAINTENIR LES
PERFORMANCES
DU SITE
PENDANT LES
PÉRIODES
D'INJECTION ET
DE SOUTIRAGE.



↑ L'appareil de forage SMP 104 lors du montage.

“En 2018, nous avons renforcé les outils de surveillance de nos stockages. Teréga s’est dotée d’un outil de modélisation géomécanique. Cette solution numérique permet de simuler avec une grande fiabilité le comportement mécanique de la pile sédimentaire (réservoir et couverture) et notamment l’évolution des états de contraintes liée au stockage souterrain du gaz naturel dans la roche : subsidence ou élévation du sol, réactivation éventuelle de faille, etc. Elle va notamment nous permettre de faire des simulations prévisionnelles prenant en compte les programmes de développement des stockages, mais aussi de reproduire des conditions extrêmes d’injection ou de soutirage. Le modèle est construit et calibré à partir de l’analyse de carottes de roches et alimenté par les données recueillies via les nombreux capteurs installés sur nos sites, parmi lesquels des réflecteurs radar servant à mesurer les mouvements des sols à l’aide de satellites, ou bien des géophones permettant d’enregistrer et de localiser des événements microsismiques. Nous venons d’ailleurs de renforcer cette surveillance microsismique en installant de nouveaux géophones sur le site d’Izaute, après ceux déployés sur Lussagnet en 2013. Enfin, des radars en tête de puits et des capteurs de pression immergés dans une quinzaine de puits de contrôle surveillent en permanence l’intégrité et l’étanchéité de la roche “couverture” au-dessus des réservoirs. Nous surveillons aussi les caractéristiques physico-chimiques de l’eau de l’aquifère en contact avec le gaz, sa concentration en métaux et en BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes). Tous les prélèvements effectués dans les puits de contrôle dédiés démontrent l’innocuité de l’injection de gaz. Nous étudions depuis plus d’une décennie le rôle de certaines bactéries dans la biodégradation des BTEX. Nous pouvons maintenant simuler dans un modèle géochimique la solubilisation et la vitesse de biodégradation de ces BTEX, en fonction de la quantité de gaz injecté.”

PIERRE CHIQUET, RESPONSABLE DU SERVICE GÉOSCIENCES DE TERÉGA

3

RÉSEAU

Nouer des relations intenses
et responsables



1. RELATION CLIENTS

La politique commerciale de Teréga accompagne la transition énergétique en proposant à ses clients des solutions innovantes et performantes. L'année 2018 a été marquée par une forte croissance des projets de raccordement de sites de biométhane au réseau de transport de gaz français. Teréga a tiré parti de cet essor en déployant une stratégie et des services adaptés aux attentes des clients. Teréga mène notamment une politique de raccordement durable, tournée vers les territoires et au service de leur aménagement. « *Le réseau de transport est un réseau de structuration territoriale, souligne Grégory Biet, responsable du Service de Développement Transport et Territoires. Nos solutions s'inscrivent donc dans une démarche d'économie circulaire entre le producteur et le consommateur, à grande échelle.* »



3 NOUVELLES

OFFRES

Teréga a lancé en 2018 des solutions techniques et des services innovants à coûts maîtrisés. L'entreprise propose désormais aux porteurs de projet une offre de location de poste d'injection de biométhane. En 2019, un projet pilote pour du raccordement basse pression en injection va être lancé. En attendant ce raccordement définitif, Teréga étudie une prestation de biométhane portée dans le cadre d'un de ses projets de développement, qui pourrait à terme devenir une prestation générique. Enfin, pour faciliter la démarche de valorisation des industriels et des producteurs de biométhane, Teréga élaborera en 2019 un nouveau service d'analyse de conversion énergétique.

NOUVEAUX

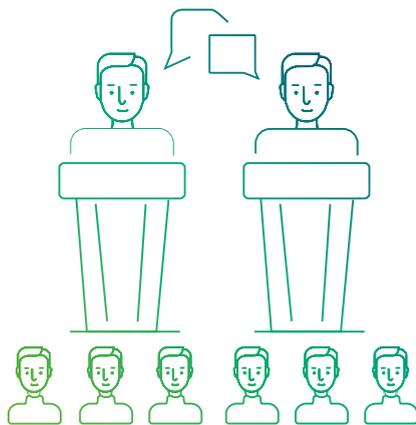
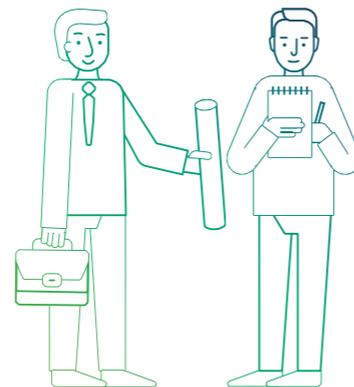
PROJETS ET CONTRATS

En octobre 2018, Teréga a signé avec Trifyl, syndicat mixte de gestion des déchets ménagers du département du Tarn, un contrat de raccordement à son réseau de transport pour l'injection de biométhane. La production prévue de l'usine de méthanisation est de l'ordre de 775 m³/heure, soit l'équivalent de 13 à 15 % des besoins en gaz domestique des habitants du Tarn. Dans le nord du département, Teréga travaille également sur un projet d'aménagement du territoire alliant producteurs de biométhane, industriels et consommateurs. Teréga a déjà participé dans le Lot-et-Garonne à la mise en service de la plus grosse capacité d'injection de biométhane en France.

RENFORCEMENT

DE L'ÉQUIPE COMMERCIALE

Début 2018, l'équipe commerciale de Teréga a été renforcée, avec l'arrivée de deux nouveaux délégués commerciaux dédiés essentiellement à la prospection de producteurs de biométhane et à l'accompagnement des acteurs de la filière. L'équipe commerciale participe ainsi aux groupes de travail pilotés par les infrastructures – régions, syndicats d'énergie, bureaux d'études, etc. – pour déterminer les solutions optimales de raccordement et proposer à un coût maîtrisé une architecture créatrice de synergies entre les acteurs locaux, en priorité sur les territoires à forte dominante agricole. Teréga recense aussi systématiquement tout besoin et tout potentiel de raccordement dans le cadre des travaux de sécurité ou de maintenance menés sur son réseau existant.



ACCOMPAGNER

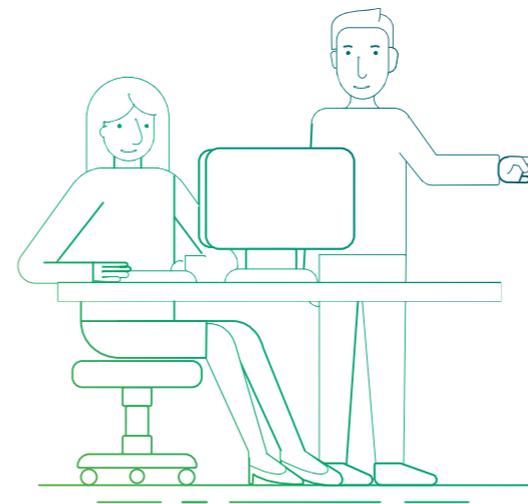
LES TRANSFORMATIONS DU MARCHÉ GAZIER

Fidèle à ses valeurs de proximité et de coopération, Teréga a organisé en 2018 deux Training Sessions parisiennes à visée pédagogique dans le but d'accompagner ses clients dans la prise en main optimale des nouveaux mécanismes de marché liés à la mise en œuvre de la régulation des stockages et au lancement de la nouvelle place de marché unique.

CLUB

AMBASSADEURS

Dans le cadre de la refonte progressive de son interface client sur le Web, Teréga a lancé début 2018 le Club Ambassadeurs. Cette initiative fait participer directement les clients à la construction d'une interface SI de nouvelle génération. Le Club Ambassadeurs leur permet de devenir acteurs de l'évolution d'un outil qu'ils utilisent au quotidien, en imaginant ensemble des fonctionnalités adaptées à leurs besoins. En 2018, deux ateliers de co-création ont été organisés et ont rassemblé une douzaine de participants qui pourront tester prochainement, en exclusivité, les premiers développements informatiques de la solution.





OBJECTIF

GNV

En 2019 Teréga proposera une offre commerciale permettant à des clients industriels existants d'alimenter en Gaz Naturel Véhicules (GNV) leur flotte de véhicules.

AGRÉMENT

HSE

Teréga a mis en place son propre système d'agrément HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement). Gage de bonne maîtrise des risques, cet agrément est obligatoire pour tout fournisseur dont l'activité est à risque pour les collaborateurs et les installations de Teréga. Teréga veille à référencer des entreprises attestant d'une culture sécurité bien ancrée, notamment via la certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) ou via des normes équivalentes de type OHSAS 18001.

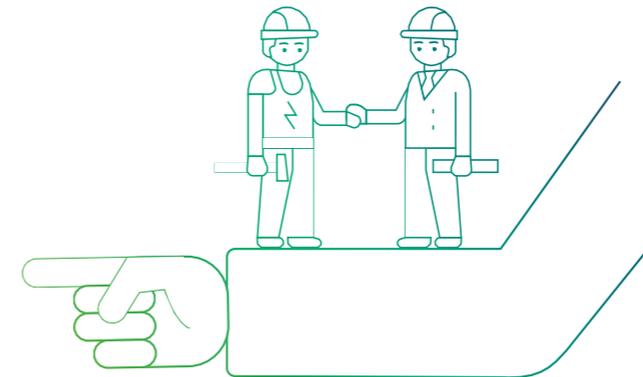


148

ENTREPRISES ONT REÇU L'AGRÉMENT HSE DÉLIVRÉ PAR TERÉGA EN 2018

2. POLITIQUE ACHATS

À travers ses actes d'achat, Teréga consolide ses engagements en termes d'équité financière vis-à-vis des fournisseurs, de réduction des risques de dépendance, de responsabilité territoriale et de prise en compte de la démarche environnementale. En 2018, Teréga a affirmé son rôle et poursuivi ses engagements auprès des fournisseurs et des prestataires de son territoire, tout en continuant à sensibiliser les acheteurs et les prescripteurs aux enjeux de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).



RETOMBÉES

LOCALES

Donneur d'ordres majeur dans le Grand Sud-Ouest français, Teréga a réalisé en 2018 plus de 50 % de son volume d'achats avec des fournisseurs locaux de travaux, de prestations et de services. Teréga continue à favoriser la proximité géographique dans le processus de sélection des fournisseurs, à qualité d'offre égale. Teréga s'engage également à réduire les impacts liés à la sécurité et à l'environnement en privilégiant des acteurs locaux.

SÉLECTION

DES FOURNISSEURS

Mis en œuvre par le Département Achats avec la contribution de ses prescripteurs, le processus de sélection des fournisseurs évite ou réduit le risque de défaillance et garantit le respect des enjeux RSE. La sélection est un processus continu, de la décision de référencement jusqu'à l'évaluation des performances lors de l'exécution des contrats. Une démarche d'évaluation *a priori* détermine le choix de consulter ou non un fournisseur. L'attribution d'un marché à ce fournisseur se fonde ensuite sur l'analyse objective de sa capacité à fournir ce marché au moment prévu.

90,69 %

TAUX DE COUVERTURE ACHATS

CHARTRE RELATIONS

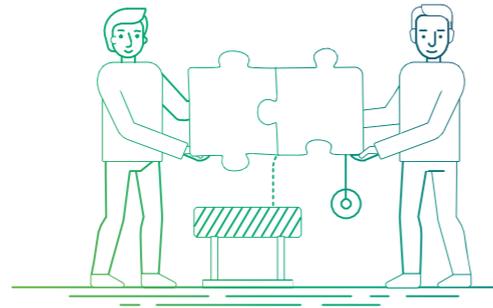
FOURNISSEURS RESPONSABLES

Acteur responsable dans l'économie locale, Teréga a renforcé fin 2018 sa démarche RSE en signant la Charte Relations Fournisseurs Responsables du Conseil National des Achats. Les objectifs RSE 2018 de la fonction Achats de Teréga et sa feuille de route associée pour 2019 ont été établis selon les principes de cette charte.



**NOUVEAUX
OUTILS**

Le Département Achats a lancé en 2018 un processus de *sourcing* et de sélection des fournisseurs plus réactif et plus agile, afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de R&I. Dans un souci permanent d'amélioration de ses processus, le Département Achats s'est également engagé fin 2018 à optimiser la relation client interne, via une offre de services basée sur un processus simplifié. L'évolution vers des outils IT plus flexibles facilite notamment les actes d'achats des prescripteurs.

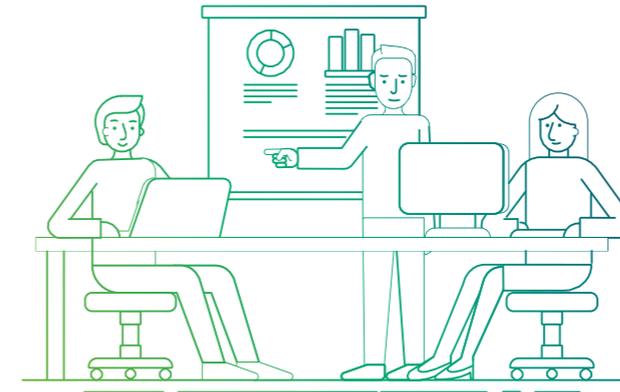


34 %

DE SES FOURNISSEURS AGRÉÉS HSE ÉTAIENT ÉGALEMENT CERTIFIÉS MASE

**ACTIONS CIBLÉES VERS
LES RÉGIONS ET INTERCOMMUNALITÉS**

Au cours de l'année 2018, dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et des Plans Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), les équipes de Teréga ont expliqué aux représentants des régions et communautés de communes les différentes expertises et le rôle spécifique de l'entreprise. En juin 2018, Teréga a ainsi transmis à 95 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ainsi qu'aux régions Occitanie, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes concernés par son réseau de transport, un document portant à leur connaissance l'ensemble des services et des informations relatifs à Teréga et à son rôle d'opérateur gazier, dans le cadre de son accompagnement à l'élaboration des PCAET. Teréga participe activement aux côtés des institutions concernées à l'élaboration d'un plan pilote avec les communautés d'agglomération de Carcassonne et de Limoux dans le département de l'Aude, destiné à fournir une approche structurée et cohérente de toutes les informations relatives à l'usage, au stockage et au transport du gaz et du biométhane.



**RELATION AVEC
LE MONDE ÉCONOMIQUE**

Teréga tisse également des liens étroits avec les élus des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres d'Agriculture, compte tenu de l'impact de sa politique énergétique renouvelable sur l'économie locale, sur le monde agricole, et de l'essor de l'économie circulaire et des nouvelles filières d'emplois.

**VERS 100 %
D'ACCORDS À L'AMIABLE**

Lors de la réalisation d'un nouveau projet de pose de canalisation de transport de gaz, Teréga rencontre très en amont des travaux, l'ensemble des propriétaires et des exploitants des terrains traversés par la nouvelle canalisation. Teréga agit en concertation et en étroite relation avec ceux-ci afin d'expliquer précisément les différentes étapes, de répondre à leurs questions et d'identifier les dispositions à prendre sur les parcelles situées sur le tracé. Le passage du gazoduc donne lieu à l'établissement d'une convention de servitude et au versement d'une indemnité. Celle-ci est calculée d'après un barème établi selon les valeurs vénales. Près de 100% des accords sont conclus à l'amiable. Après le chantier et conformément aux engagements pris initialement, Teréga s'engage à remettre en état le terrain tel qu'il était à l'origine et à pérenniser ainsi l'outil de travail agricole de l'exploitant.

Négociation des servitudes sur parcelles privées - projet Rion des Landes



3. IMPLICATION TERRITORIALE ET SOCIÉTALE

Teréga contribue à la transition énergétique en partenariat avec les collectivités régionales et locales, qui s'impliquent fortement dans les scénarios d'usages énergétiques sur leurs territoires. « Fin 2017, le Département des Relations Institutionnelles a été créé, notamment pour organiser nos échanges et notre implication avec les collectivités territoriales sur l'usage et le développement des infrastructures d'énergie en accord avec leur vision stratégique, expose Patrick Mathieu, Chargé des Relations Institutionnelles Régionales de ce Département. Nous désirons mieux leur faire connaître notre mission et nos activités, et asseoir la notoriété de Teréga en tant qu'acteur territorial incontournable de l'énergie. » Cette ambition passe par des actions d'information, d'animation et de mise en relation des responsables territoriaux avec les collaborateurs de l'entreprise, notamment notre Pôle Recherche Innovation et la Direction Commerciale.

**TERÉGA
PARTENAIRE D'ODRÉ**

La plateforme Open Data Réseaux Énergie (ODRÉ) met à disposition des collectivités des données clés pour construire leur stratégie énergétique. Soucieuse d'accompagner les parties prenantes dans l'utilisation des données énergétiques et la définition de leur stratégie territoriale, Teréga est partenaire de cette plateforme et y contribue avec les données Énergie de ses territoires.



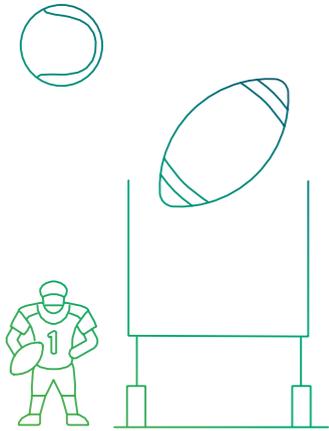
TERÉGA

AU CENTRE POMPIDOU

Teréga s'est engagée en mars 2018 dans la création du fonds de dotation Centre Pompidou Accélération, une rencontre entre l'établissement culturel national et des entreprises qui ont décidé de nouer un dialogue original avec le monde artistique et le public du Centre. Teréga a participé, les 14 et 15 septembre 2018, à la programmation de la première saison, intitulée "Les pouvoirs de l'émotion" et ouverte à tous, en présence d'intervenants de renom. Dominique MOCKLY, Président et Directeur Général de Teréga, a pris part à la table ronde "L'émotion des particules".

SPONSORING

SPORTIF



Teréga a poursuivi en 2018 son partenariat de sponsoring avec la Section paloise de rugby à XV, le club de basket de l'Élan Béarnais et le Billère Handball. La marque Teréga s'affiche sur les maillots des joueurs (rugby et handball), sur les installations sportives et sur les réseaux sociaux. Cette initiative nous permet d'être reconnus par un public plus large. Teréga a également conclu en 2018 un partenariat avec Jérémy Chardy dans le cadre du premier Open de tennis de la ville de Pau : le Teréga Open Pau Pyrénées est un tournoi ATP masculin en catégorie Challenger. Sa première édition s'est tenue du 25 février au 3 mars 2019, au Palais des Sports et au Tennis Club de Pau.

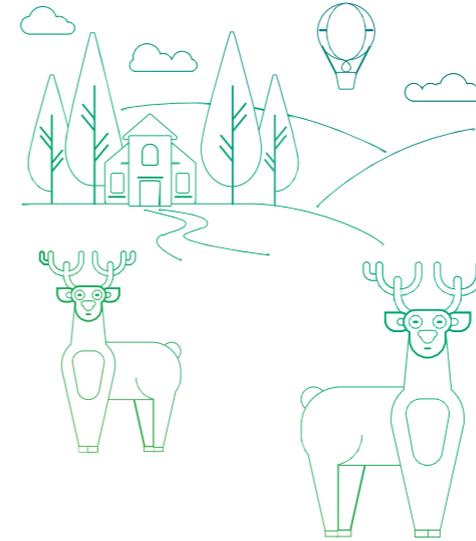
4. ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Acteur énergétique responsable, Teréga est résolument engagée à faire évoluer sa maîtrise de l'énergie et à réduire son impact sur l'environnement avec son programme environnemental BE POSITIF (Bilan Environnemental POSITIF). Lancé en 2017, ce programme transverse et collaboratif vise à effacer progressivement l'empreinte environnementale globale de ses activités Transport et Stockage, pour atteindre une empreinte nulle à l'horizon 2020, puis à générer de la valeur environnementale. Pour cela, Teréga s'applique à "Éviter, Réduire, Compenser" ses impacts, une méthode opérationnelle déclinée à tous les niveaux de son organisation. Les premières réalisations de l'année 2018 portent déjà leurs fruits.

RÉDUCTION ACCRUE DES REJETS

DANS L'ATMOSPHÈRE

En 2018, Teréga a dépassé son objectif de diminution de ses gaz à effet de serre, fixé à - 10 000 teqCO₂ (tonnes équivalent CO₂), en évitant la mise à l'atmosphère d'un peu plus de 11 000 teqCO₂. Les équipes de Teréga mettent en œuvre les meilleures techniques à leur disposition pour minimiser la quantité de gaz naturel rejetée dans l'atmosphère, en particulier durant les opérations de travaux et de maintenance. En 2018, ces rejets de gaz naturel lors de travaux ont représenté un peu plus de 300 000 Nm³, soit environ 7 000 teqCO₂, alors que le potentiel d'émission était d'environ 2 500 000 Nm³, soit 55 500 teqCO₂. Les différentes stratégies déployées par Teréga, comme des optimisations de la configuration de réseau ou la recompression, ont donc permis d'économiser environ 2 200 000 Nm³. Par rapport à 2017, ces rejets ont diminué de 27 %, malgré une hausse de 12 % du potentiel d'émission. Les émissions de méthane dans l'atmosphère lors de l'arrêt des compresseurs ou lorsqu'une portion de canalisation est vidée pour des travaux de maintenance représentent environ 30 % des émissions de Teréga.



TECHNIQUE

DE RECOMPRESSION

La recompression permet de récupérer le gaz naturel d'une canalisation qui doit être vidée pour travaux et de le recomprimer pour le réinjecter dans le réseau. Cette technique diminue considérablement la quantité de méthane rejetée dans l'atmosphère. Elle a été utilisée à quatre reprises au cours de l'année 2018. Teréga a commandé en 2018 sa propre installation de recompression mobile, afin d'être plus autonome et de systématiser le recours à la recompression dans ses opérations.

PROCÉDÉ

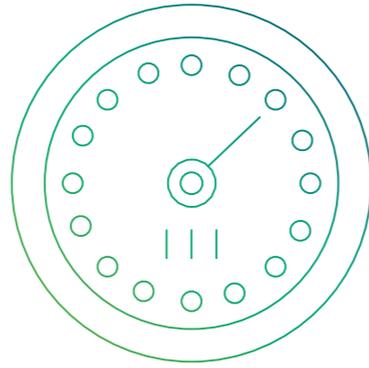
DE TORCHAGE

Teréga a mis en service en 2018 sa première "torche chaude". Cette nouvelle installation permet de brûler dans des torchères le gaz naturel qui n'a pas pu être réinjecté dans le réseau, afin de ne pas le rejeter directement dans l'atmosphère. Principal composant du gaz naturel, le méthane est un Gaz à Effet de Serre (GES) avec un Pouvoir de Réchauffement Global (PRG) de 34, selon le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). L'étape de combustion par brûlage à la torche permet d'obtenir un CO₂ d'un PRG égal à 1. Avec ce procédé de torchage, il est donc possible de diminuer fortement l'empreinte carbone ou l'empreinte directe sur le climat. Teréga souhaite maintenant généraliser son usage.



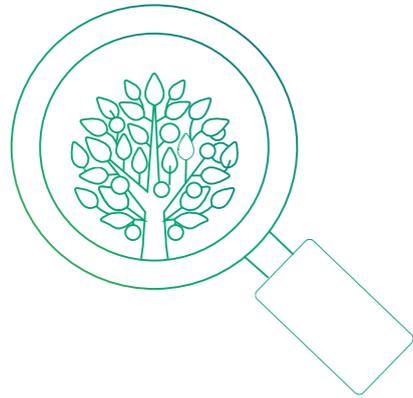
**ÉVALUATION
CARBONE SYSTÉMATIQUE
DES PROJETS**

Lancée en 2018 dans le cadre du programme BE POSITIF, l'évaluation systématique de l'empreinte carbone des projets à venir est désormais un élément de décision complémentaire dans le processus de validation de tout projet de Teréga.



**RÉÉVALUATION
DES PERTES DIFFUSES**

Fidèle à sa démarche d'amélioration continue, Teréga fait évoluer ses modes opératoires pour mieux limiter ses rejets dans l'atmosphère. L'année 2018 a été marquée par la redéfinition de la méthodologie de quantification des pertes diffuses et la réalisation de nouvelles campagnes de mesure. Les pertes diffuses sont des émissions fugitives de méthane issues d'équipements en fonctionnement normal, tels que des garnitures de compresseur ou des vannes. Ces fuites sont très disparates, donc très difficiles à mesurer. L'initiative menée par Teréga permet de mieux quantifier ces émissions et d'agir de façon plus efficace pour les réduire. Plusieurs projets sont en cours de développement afin de limiter les pertes sur les stations de compression. La prise en compte des résultats va également permettre d'optimiser les actions de maintenance sur l'ensemble du réseau.



**VÉHICULES
GNV**

Teréga a lancé en 2018 le renouvellement progressif de sa flotte de véhicules par des véhicules roulant au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules). La technologie GNV pour les véhicules particuliers et utilitaires légers génère jusqu'à 25 % de moins de CO₂ que l'essence, avec une combustion qui n'émet pas de particules fines.



**ACCORD INTERNE
BE POSITIF**

Teréga a conclu, en 2018, avec l'ensemble des partenaires sociaux la mise en œuvre d'un accord interne qui permet à chaque collaborateur de l'entreprise de prolonger l'esprit environnemental du programme BE POSITIF au-delà de la sphère professionnelle. Cet accord interne BE POSITIF spécifie des dispositifs concrets pour accompagner les collaborateurs de Teréga disposés à réduire leur impact environnemental, en encourageant l'usage du gaz naturel et l'optimisation de l'efficacité énergétique. À titre d'exemple, les collaborateurs peuvent bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition d'un véhicule roulant au GNV.

**RESTAURATION
DE LA BIODIVERSITÉ**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la dernière étape de la séquence "Éviter, Réduire, Compenser" (ERC), Teréga gère plusieurs sites naturels de compensation écologique, sur environ 200 ha. Ce dispositif permet de contrebalancer les atteintes résiduelles de l'activité de Teréga sur les espèces protégées ou leurs habitats, en restaurant et en développant des éléments de biodiversité. Plusieurs spécialistes des espèces ciblées par ce projet suivent ces sites tout au long de l'année, pour apprécier avec des protocoles éprouvés leur évolution vers les objectifs de restauration fixés. Ainsi sur les différents sites aménagés pour favoriser l'accueil de la loutre et du vison d'Europe, plus de 30 indices de présence de loutre ont été relevés durant l'année écoulée. Les pièges photographiques installés sur place ont également permis d'obtenir plus de 850 clichés de mammifères, dont plusieurs dizaines de mustélidés, la famille de la loutre et du vison, preuve d'une fréquentation régulière. Sur d'autres sites restaurés en faveur des chauves-souris et des oiseaux forestiers, certaines espèces ciblées par la compensation, comme le pic mar, la barbastelle ou la noctule, ont été recensées. D'autres espèces profitent des mesures mises en place, comme l'autour des palombes : ce rapace rare et discret a été observé pour la première fois en 2018 dans la forêt d'Urdès.



5. OBJECTIF "ZÉRO ACCIDENT"

La sécurité est une valeur fondamentale et une exigence permanente de Teréga. Afin de garantir au quotidien celle des personnes et des installations, Teréga suit une stratégie structurée et systématique, ancrée dans les processus et adossée au programme PARI 2025 (Prévention des Accidents et des Risques Industriels). L'approche intégrée de PARI 2025 vise à renforcer la connaissance et la maîtrise des risques les plus importants de l'activité de Teréga pour bâtir dans la durée et au quotidien une culture forte de la sécurité, sous tous ses aspects. L'objectif est d'atteindre "Zéro accident, zéro accrochage" à l'horizon 2025. L'année 2018 a été marquée par une forte accidentologie et par une augmentation de situations dangereuses jugées potentiellement graves. Les équipes de Teréga, associées à nos contractants, se sont mobilisées pour analyser ces événements et pour inverser cette tendance en apportant des réponses.



SE POSER LES BONNES QUESTIONS

En 2018, Teréga a déployé sur ses chantiers une analyse de risque de dernière minute avant le démarrage des travaux, le **QOACQ**. Cette grille d'analyse "Quoi, Où, Avec, Comment, Qui" invite les opérateurs à analyser directement sur le terrain la situation, la tâche programmée, les moyens et les conditions d'intervention, en se posant la question "Qu'est-ce que je risque ?", pour mettre en place, sur le champ, les moyens de prévention adéquats. Cet outil "coup de poing" pragmatique contribue à enraciner la sécurité au cœur des opérations quotidiennes.

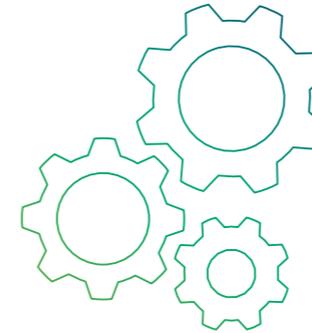
LE DIGITAL AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Le lancement, en 2018, de plusieurs outils digitaux a contribué au renforcement de la prévention des équipes opérationnelles. La mise en place de permis de travail électroniques sur le site de Lussagnet garantit désormais un meilleur suivi des travaux en cours et améliore la maîtrise des risques liés à la coactivité. Un nouvel outil de réalité virtuelle développé en interne permet aux collaborateurs de Teréga de se former à l'exploitation du poste de livraison, en simulant l'apprentissage par l'erreur et l'acquisition de réflexes face aux situations dégradées. Enfin, le développement d'une nouvelle application mobile ergonomique va permettre au personnel de Teréga et des entreprises partenaires de remonter en instantané les situations à risques et tout accident. Celle-ci sera mise en œuvre dès le second trimestre 2019.



RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DE SÛRETÉ

Teréga s'est donné les moyens d'une meilleure prise en compte des risques relatifs à la cybersécurité et à la vulnérabilité de ses sites isolés, ceci en exploitation comme en amont des projets. Par ailleurs, dans un contexte sûreté toujours tendu, Teréga a mis en place un dispositif de sensibilisation et d'appui spécifique pour assurer la sécurité de ses collaborateurs en mission à l'étranger, face à tout risque de malveillance, d'accident ou d'attentat.



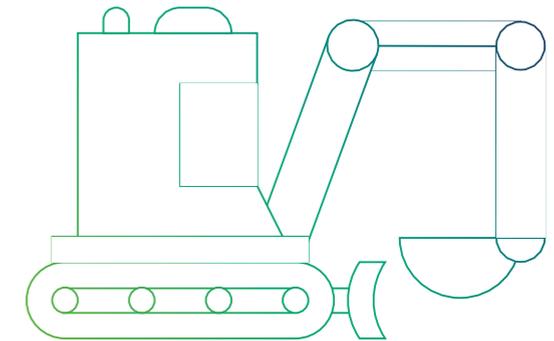
ANTICIPATION DE L'EFFET DOMINO

En 2018, Teréga a mené l'analyse de 60 % des situations à effet domino possibles avec les industriels situés à proximité de ses ouvrages afin de mettre en place des mesures préventives. L'effet domino est une réaction en chaîne qui se produit lorsqu'un premier phénomène dangereux génère un second accident sur une installation ou un établissement voisin, aux effets plus graves.



TRAVAUX NON DÉCLARÉS

Le nombre de Travaux Non Déclarés (TND), c'est-à-dire réalisés par les tiers, sans respecter leurs obligations réglementaires de déclaration, a baissé de façon régulière au cours des cinq dernières années. Ce bon résultat est le fruit d'une sensibilisation permanente des riverains, des mairies, des gestionnaires de voiries et des entrepreneurs du BTP. Les évolutions de la réglementation avec notamment la mise en œuvre de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) ont permis de former les différents acteurs directement concernés par des travaux proches de nos canalisations.



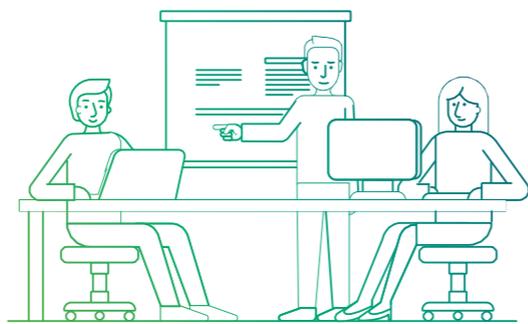
6. ENGAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS

La mise en œuvre du plan IMPACTS 2025 entraîne une adaptation de l'organisation de Teréga, une mutation de ses métiers et une transformation de ses pratiques professionnelles, afin d'optimiser son orientation client et son efficacité collective. Cette évolution est liée à celle des systèmes énergétiques, à l'accélération des innovations technologiques, au développement de nouveaux modèles d'affaires et à la digitalisation. Engagé en 2017 avec une nouvelle organisation des fonctions de l'entreprise, le mouvement s'est poursuivi en 2018 dans le cadre du projet de *Business Excellence*, pour réorganiser les activités et les pratiques professionnelles. Tous les métiers et tous les collaborateurs sont concernés par ces changements. Dans ce contexte, Teréga poursuit le développement d'une politique de ressources humaines et d'innovation sociale qui favorise l'engagement et la performance de ses collaborateurs, acteurs de leur parcours et de leur développement.

PROGRAMME MAGIC



Ce programme mis en œuvre en 2018 accompagne les managers dans leur rôle d'acteurs de la transformation et de coach des équipes, pour mieux contribuer au succès du déploiement des nouvelles méthodes de travail. Une seconde phase du programme MAGIC sera lancée en 2019 et en 2020.



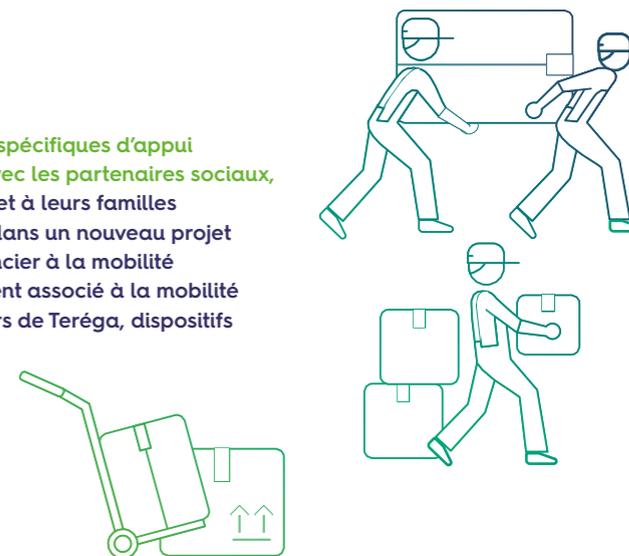
UN EFFORT MASSIF EN FORMATION

En 2018, Teréga a décidé d'investir dans le capital humain en doublant son budget formation pour l'année 2019. Cet effort va permettre aux salariés de maîtriser des compétences clés indispensables pour mener à bien avec talent les transformations inscrites dans le plan IMPACTS 2025. Teréga porte aussi une attention particulière à la validation des compétences acquises et à la valorisation des évolutions professionnelles qui en résultent.

181
PROCESSUS DE MOBILITÉS PROFESSIONNELLES ONT EU LIEU EN 2017 ET EN 2018. PRÈS DE 300 SONT PRÉVUS EN 2019.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Teréga a négocié des mesures spécifiques d'appui à la mobilité professionnelle avec les partenaires sociaux, afin de permettre aux salariés et à leurs familles de se projeter plus facilement dans un nouveau projet de vie : accompagnement financier à la mobilité géographique, accompagnement associé à la mobilité des conjoints des collaborateurs de Teréga, dispositifs d'aide pour les enfants, etc.



À L'ÉCOUTE DES SALARIÉS

Teréga a fait évoluer ses pratiques professionnelles en veillant à intégrer l'ensemble de ses collaborateurs dans la nouvelle organisation, via la mise en œuvre de plans individuels d'accompagnement à la montée en compétences. Teréga a également recruté à l'externe de nouvelles compétences clés en développement digital, en commercial, en marketing et en relations institutionnelles. Consciente que les mobilités professionnelles, parfois significatives, induites par l'évolution de l'organisation peuvent générer une appréhension chez certains salariés, Teréga a renforcé son dispositif de prévention et de traitement des risques psychosociaux (RPS). Une cellule d'écoute psychologique a été mise en place dès l'annonce du projet de réorganisation de la Direction des Opérations (DOP). Les salariés qui pourraient rencontrer des difficultés psychosociales face aux changements en cours sont identifiés le plus en amont possible, de manière à assurer très tôt une prise en charge adaptée de leur situation.

RENFORCEMENT DE COMPÉTENCES

Teréga a décidé de renforcer les savoir-faire cœur de métier de ses opérations afin de mieux les maîtriser. La maintenance des installations est notamment réintégrée et reprise par les collaborateurs de la Direction des Opérations.



7/10

INDICE D'ENGAGEMENT

Indicateur biennal, 2017.

ACCOMPAGNER LES COLLABORATEURS

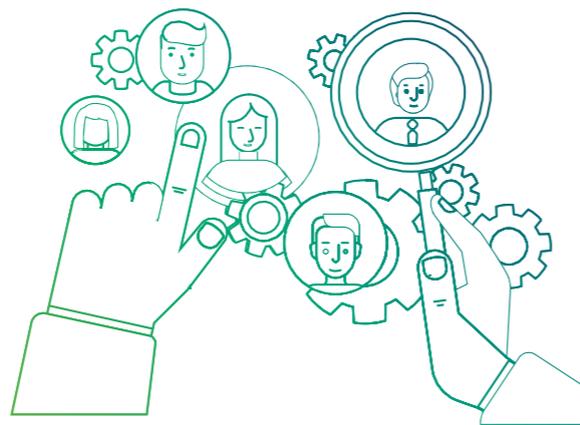
EN SITUATION DE HANDICAP

Teréga a poursuivi en 2018 ses actions pour le maintien dans l'emploi au sein de l'entreprise des collaborateurs en situation de handicap. Le Pôle Qualité de Vie au Travail de Teréga a notamment diffusé à l'ensemble des collaborateurs un "Guide du handicap à Teréga", dans le cadre de la Semaine du handicap. Ce guide les informe des dispositifs qui existent en interne et en externe pour faciliter leur intégration et leur maintien dans l'emploi. Teréga a continué en 2018 les études et les aménagements des postes des travailleurs handicapés au sein de l'entreprise, lancés en 2017. L'objectif est d'achever d'ici à fin 2019 l'étude du poste de travail de l'ensemble des collaborateurs de Teréga en situation de handicap, ainsi que la mise en place des aménagements nécessaires pour favoriser leur maintien dans l'emploi. En 2018, Teréga a également atteint, pour la deuxième année consécutive son objectif d'un taux d'emplois directs et indirects de 6 % de personnes en situation de handicap, en conformité avec l'obligation légale. Pour la première fois cette année, ce taux de 6 % a été atteint grâce aux seuls emplois directs.

AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES

ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

Adhérente de FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) depuis 2011 et du CREPI (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion) depuis 2014, Teréga a poursuivi ses initiatives en faveur des personnes éloignées de l'emploi, afin de favoriser leur insertion en milieu professionnel. Ces actions visent principalement à préparer les demandeurs d'emploi aux entretiens d'embauche, à les sensibiliser aux codes et aux comportements en entreprise et à les parrainer pour les accompagner dans leur recherche d'emploi. Courant 2018, Teréga a organisé avec le CREPI une visite du site de Lussagnet, au profit de jeunes des quartiers prioritaires de Mont-de-Marsan. Teréga a également participé avec FACE au parrainage d'un demandeur d'emploi et à l'organisation de deux ateliers de travail avec des demandeurs d'emploi, sur les entretiens d'embauche et sur les codes et les comportements en entreprise.



+ 5 % ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CDI DEPUIS DÉBUT 2017

7. CULTURE ET VALEURS

Les valeurs de Teréga servent à exprimer son identité et à fédérer ses collaborateurs autour d'une vision, d'une éthique et d'un esprit communs, pour guider leurs actions au quotidien et fédérer une culture d'entreprise. Ces valeurs sont essentielles : elles reflètent ce que nous sommes et portent nos ambitions futures. Chacune des quatre valeurs de Teréga est assortie de principes d'action qui nous engagent et qui doivent guider ce que nous faisons au quotidien, en interne et vis-à-vis de nos partenaires externes.

①

NOTRE ENGAGEMENT

Travailler de façon responsable en assurant la sécurité des personnes, des infrastructures, des approvisionnements et en respectant notre environnement.

②

NOTRE CONVICTON

Coopérer dans le respect mutuel et progresser ensemble.

③

NOTRE ÉTAT D'ESPRIT

Cultiver l'esprit d'innovation et l'agilité pour anticiper les nouveaux défis du gaz.

④

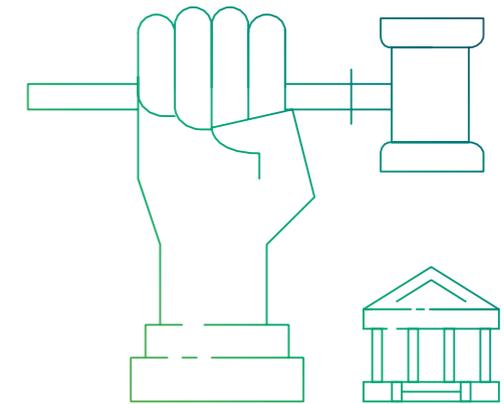
NOTRE PROJECTION

Partager nos ambitions pour construire l'avenir du gaz et de ses infrastructures dans le modèle énergétique de demain.

PROMOUVOIR

L'ÉTHIQUE

L'adhésion aux valeurs de Teréga implique d'agir de manière transparente, honnête et équitable. L'engagement de Teréga et de ses collaborateurs en matière de juste conduite des affaires et de lutte contre la corruption ne cesse de se renforcer. En 2018, Teréga a poursuivi une politique active de déploiement des règles éthiques et mis en place le code de bonne conduite anticorruption exigé par la loi dite Sapin II. Les formations sur la prévention de la lutte anticorruption proposées en fin d'année 2018 ont été suivies de manière assidue par les collaborateurs les plus exposés au risque. Teréga a également instauré des formations d'e-learning ouvertes à tous, pour permettre à l'ensemble de ses collaborateurs de bien appréhender les règles et de prévenir les comportements à risque en matière de corruption ou de trafic d'influence.



1 NOMBRE DE DEMANDE SAISIE PAR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

UN PROCESSUS

PARTICIPATIF

L'élaboration des nouvelles valeurs de Teréga est le fruit d'une démarche collective et participative. Au cours de l'année 2018, de nombreux collaborateurs ont traduit leur engagement pour Teréga en participant au travail de mise à plat de sa culture et de ses valeurs. Plus de 320 contributions à une enquête en ligne ont permis de dresser le portrait de l'entreprise. Pas moins de 80 participants volontaires à des ateliers de co-construction ont ensuite formalisé, formulé et choisi nos valeurs. Enfin, près de 390 participants à des réunions d'équipe ont défini les principes d'action liés à ces valeurs.

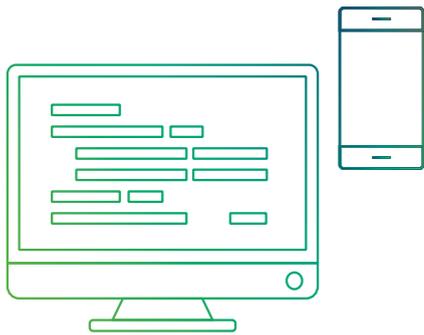


INDICATEURS

8.

DIGITALISATION AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Teréga adapte ses systèmes d'information au monde de l'énergie de demain et développe des infrastructures gazières connectées et augmentées, pour mieux s'intégrer dans des réseaux au mix énergétique toujours plus variable et diversifié.

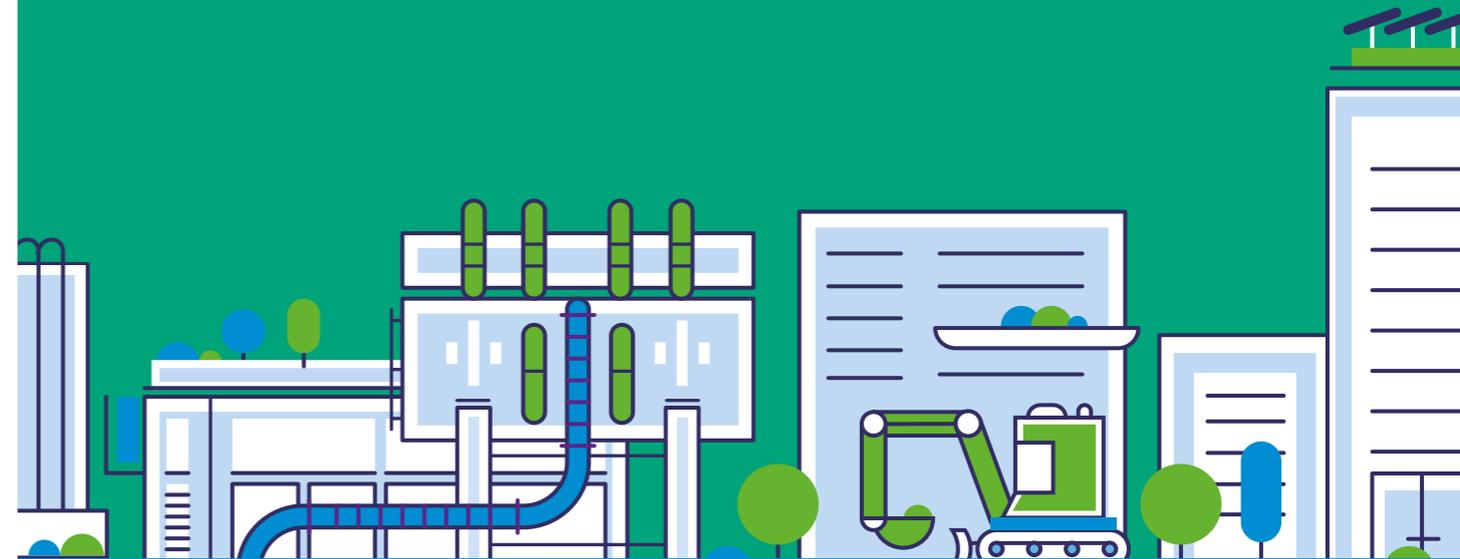


NOUVEAUX OUTILS

Teréga a engagé pour 2025 la construction d'une représentation digitale virtuelle de l'ensemble de ses installations, à l'aide des dernières technologies de réalité virtuelle, d'intelligence artificielle, de *machine learning* ou d'Internet des objets. Adossée à une base de données fidèle au fonctionnement réel, cette plateforme de modélisation numérique va permettre d'optimiser l'exploitation des réseaux et de simuler de nouveaux scénarios de mises en situation sur ses installations, un atout décisif pour élaborer une offre innovante et adaptée de services et de produits. En 2018, Teréga a mis en place les premiers composants de cette plateforme, avec la construction d'un outil de mesure à partir de capteurs connectés pour maîtriser l'impact environnemental de ses activités sur ses sites de stockage, la mise en place d'un système de calculs intelligent pour fournir des scénarios d'optimisation d'utilisation du parc de compresseurs, et l'élaboration d'un outil de maintenance prédictive pour aider les exploitants à anticiper les pannes sur ces compresseurs à partir des données du passé.

99,87 %

TAUX DE DISPONIBILITÉ CUMULÉ DES APPLICATIONS VITALES, ET 99,22 % DE TAUX DE DISPONIBILITÉ CUMULÉ DES APPLICATIONS CRITIQUES EN 2018



INDICATEURS FINANCIERS

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

476 M€



Le chiffre d'affaires de l'activité Transport de 322 M€ affiche une croissance par rapport à celui de 2017, qui s'établissait à 294 M€. Ce résultat est lié à une augmentation du revenu autorisé du fait des investissements mis en service, au service d'équilibrage des réseaux pour les expéditeurs ainsi qu'à la réception d'une subvention européenne concernant le projet Artère du Béarn. Le chiffre d'affaires de l'activité Stockage de 154 M€ est en baisse par rapport à celui de 2017, qui s'établissait à 177 M€, et s'explique par l'entrée en régulation de l'activité Stockage en 2018.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'INVESTISSEMENTS

184 M€



Le montant des investissements pour l'exercice 2018 s'élève à 184 M€. D'un montant de 126 M€, les investissements dans l'activité Transport pour 2018 sont constitués d'investissements de développement, avec notamment le projet Renforcement Gascogne Midi et les investissements de modernisation, de sécurité et de maintien. Les investissements relatifs à l'activité Stockage s'élèvent à 58 M€ et correspondent principalement à des investissements de modernisation, de sécurité et de maintien des infrastructures.

INDICATEURS DE MARCHÉ

123 987 GWH

QUANTITÉ DE GAZ TRANSPORTÉ

59

NOMBRE D'EXPÉDITEURS TRANSPORT

21

NOMBRE D'EXPÉDITEURS STOCKAGE

100 %

CAPACITÉ DE STOCKAGE SOUSCRITE / CAPACITÉ DISPONIBLE

33 100 GWH

CAPACITÉ DE STOCKAGE SOUSCRITE

CONSOMMATION TOTALE SUR ZONE TERÉGA

27 758 GWH

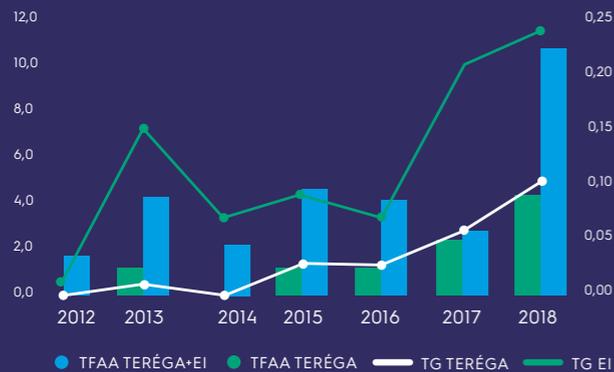


5 157 GWH

INDICATEURS SANTÉ ET SÉCURITÉ

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DÉCLARÉS ET TAUX DE GRAVITÉ

Historique du taux de fréquence des accidents avec arrêt (TFAA) et du taux de gravité (TG)



La politique de prévention des risques de Teréga s'applique aussi bien aux collaborateurs Teréga qu'au personnel des Entreprises Intervenant (EI). L'année 2018 se caractérise par une forte activité sur nos chantiers, avec une augmentation de 71,5 % des heures travaillées par rapport à 2017. Les équipes ont œuvré dans des conditions climatiques difficiles qui ont complexifié l'organisation des chantiers. Les résultats en matière d'accident se trouvent impactés par ce contexte et le taux de fréquence des accidents avec arrêt s'est élevé de façon significative par rapport à 2017, pour atteindre 10,7 pour les Entreprises Intervenant et 4,3 pour Teréga.

ÉVOLUTION DES TRAVAUX NON DÉCLARÉS (TND)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Collectivités	26	19	12	17	8	7	4
BTP	78	61	56	54	49	50	25
Riverains	28	31	33	24	27	20	15
Total	132	111	101	95	84	77	44
Ratio TND/DICT	1,74 %	1,42 %	1,18 %	1,09 %	0,93 %	0,87 %	0,53 %

Teréga a recensé en 2018 44 chantiers non déclarés, dont 32 à moins de 5 m des canalisations, à comparer à 53 en 2016, 55 en 2015, 58 en 2014, 65 en 2013 et 85 en 2012.

Cette évolution très positive concerne l'ensemble des catégories :
 - en premier lieu, le BTP : le déploiement à grande échelle de l'obligation d'obtention de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) a eu pour effet l'augmentation du niveau de connaissance des acteurs et la baisse des TND de 50 % pour cette catégorie s'explique en grande partie par cette raison ;
 - en second lieu, les particuliers propriétaires des parcelles traversées par les ouvrages Teréga : l'envoi pour la troisième année consécutive d'un courrier de sensibilisation à chacun de ses 28 700 propriétaires ou exploitants agricoles et forestiers explique une baisse des TND de 40 % en deux ans. Cette catégorie n'est pas concernée par l'AIPR.

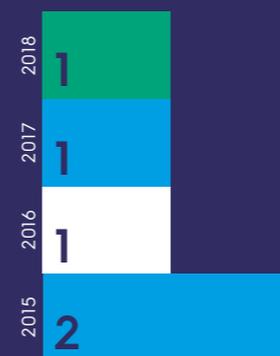
Le risque industriel le plus important pour Teréga est la rupture d'une canalisation de gaz suivie d'une fuite et d'inflammation lors de travaux de terrassement à l'aplomb d'une canalisation. La réglementation oblige tout responsable de projet de travaux puis toute entreprise envisageant d'effectuer des travaux de terrassement de les déclarer préalablement aux exploitants des réseaux via une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux). Pour Teréga, la surveillance des travaux

de tiers est une préoccupation majeure et permanente. Ainsi, en 2018, nous avons effectué environ 6 600 opérations de surveillance de travaux. En 2018, en dépit de la réglementation, Teréga a encore identifié des TND à proximité de ses ouvrages, mais cette situation s'est nettement améliorée. En effet l'année 2018 a vu une forte baisse des Travaux Non Déclarés d'environ 25 % par rapport à l'année précédente. Grâce aux opérations de surveillance de ses ouvrages, conformément à la politique de prévention et d'information déployée,

Évolution du ratio TND/DICT



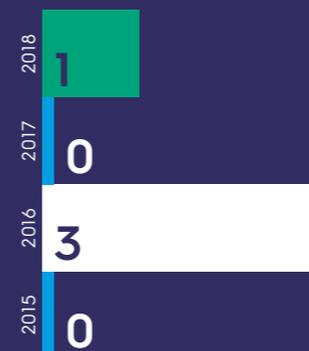
NOMBRE D'ACCROCHAGES DES INFRASTRUCTURES DE TERÉGA PAR DES TIERS



Un accrochage sans fuite de la conduite DN200 Auvillar-Saint-Aignan à Caumont (82), survenu le 11 septembre, a mis fin à une période record de 19 mois sans incident. Les dégâts occasionnés sont une griffure et deux enfoncements qui n'ont pas nécessité de réparation. Cet accrochage a été réalisé suite à des travaux déclarés

de réparation d'une fuite d'eau sur un réseau agricole d'irrigation (Avis de Travaux Urgents - ATU) par la société Compagnie de Gascogne. Une erreur de détection de l'ouvrage Teréga, compliquée par la présence d'un ouvrage abandonné en parallélisme de l'ouvrage accroché, est à l'origine de cet incident.

NOMBRE DE MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES À LA SÉCURITÉ SOCIALE

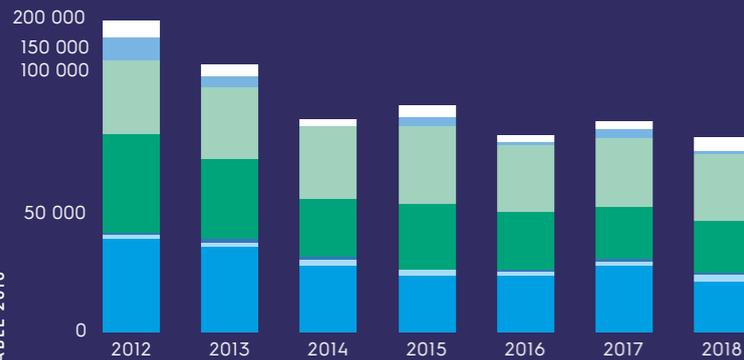


La maladie professionnelle reconnue en 2018 concerne des troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs suite à du travail prolongé sur écran. Le collaborateur concerné a bénéficié d'une mobilité interne vers un poste présentant moins de contrainte et de l'aménagement de son poste de travail.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

GAZ À EFFET DE SERRE

Émissions GES (teqCO₂)



- TRANSPORT PERSONNEL, UTILITÉ BÂTIMENTS, SURVEILLANCE AÉRIENNE, ENGINS DE CHANTIER
- PERTES ACCIDENTS, SOUPAPES, AU/DU
- PERTES DIFFUSES
- VENTING
- TORCHAGE
- INSTALLATIONS : ÉLECTRICITÉ
- INSTALLATIONS : COMBUSTION GAZ NATUREL

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) s'élèvent à 118 122 teqCO₂ en 2018. L'utilisation du parc des électrocompresseurs a été privilégiée à celle du parc des turbocompresseurs (ratio 70-30 en termes d'heures de fonctionnement), ce qui s'est traduit par un impact positif avec une

diminution des émissions liées à la combustion. La poursuite des efforts sur la maîtrise des venting travaux a continué de porter ses fruits, avec une baisse sensible de cette rubrique. Le ratio Émissions GES/Énergie transportée, reflet de la performance environnementale en matière de GES,

se stabilise : il résulte d'une baisse simultanée des émissions de gaz à effet de serre (expliquée ci-dessus) et de l'énergie transportée. **Données SEQE (Système d'Échange de Quotas d'Émissions)**

Les stations de compression de Mont, Barbaira, Lussagnet et Sauveterre-de-Guyenne sont soumises au Système d'Échange de Quotas d'Émissions de CO₂. Le total des émissions en 2018 de ces stations s'est élevé à 28 694 teqCO₂.

Le niveau des émissions de CO₂ des installations soumises au système SEQE est similaire à l'année précédente :
 - les émissions liées à la station de compression de Mont ont en effet diminué avec la baisse des transits vers l'Espagne ;
 - l'intégration de la station de compression de Sauveterre compense cette diminution.

3
 NOMBRE DE DIAGNOSTICS DE POLLUTION DES SOLS RÉALISÉS EN 2018

0
 AUCUN SITE N'A FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE ACOUSTIQUE

198 HA
 NOMBRE D'HECTARES DES SITES DE COMPENSATION GÉRÉS PAR TERÉGA À FIN 2018

ÉNERGIE

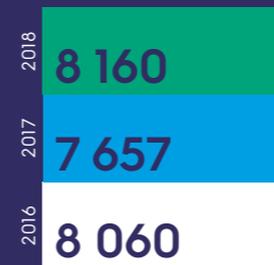
ANNÉE	2015	2016	2017	2018
Consommation totale de l'entreprise (en GWh)	315	292	324	323
Énergie Consommée/ énergie transportée (en %)	0,30 %	0,28 %	0,24 %	0,26 %
Énergie photovoltaïque produite (bâtiments de Lussagnet, Cugnaux et Volta) (en kWh)	153 883	143 276	153 402	141 500

La performance énergétique s'est légèrement dégradée par rapport à l'an passé. En effet, même si le niveau de transit est moins important, Teréga a consommé pratiquement autant d'énergie qu'en 2017 :
 - les forts soutirages du premier trimestre 2018 ont engendré une baisse historique du niveau de pression dans le stockage, qui a nécessité la mise en œuvre de capacités de compression accrues lors du soutirage du gaz pour injection sur le réseau de transport ;
 - en outre, les plus forts débits d'injection sont survenus en fin de période estivale, lorsque la pression dans les stockages est déjà élevée. Il a donc fallu une énergie de compression importante pour réaliser cette injection.

EAU

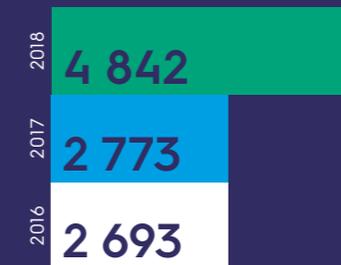
TERÉGA

CONSOMMATION EN EAU DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE - TOUS SITES (EN M³)



SITE DE STOCKAGE DE LUSSAGNET

VOLUME D'EAU PROCESS REJETÉE EN MILIEU NATUREL APRÈS TRAITEMENT DES EAUX DE LUSSAGNET (EN M³)



Le volume d'eau traité et rejeté dans le milieu naturel par le site de stockage a progressé de façon marquée en raison des forts soutirages de l'hiver.

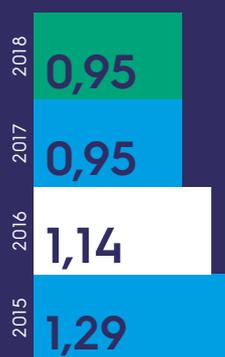
DÉCHETS

	2015	2016	2017	2018
Quantité de déchets produits par Teréga (en t)	1 605	1 867	2 957	1 426
% de valorisation	63 %	92 %	85 %	75 %

350 087 €

MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ATTRIBUÉES AU SITE DE LUSSAGNET. CONFORMÉMENT À L'ÉCHÉANCIER FIXÉ PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL, 100 % DE CE MONTANT EST CONSTITUÉ DEPUIS JUILLET 2018.

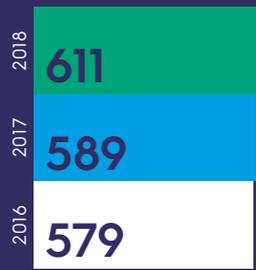
Émissions de GES teqCO₂ / Énergie transportée (GWh)



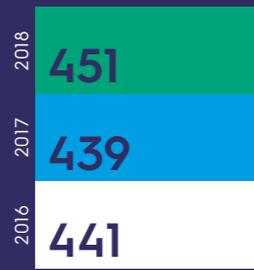
RESSOURCES HUMAINES

EMPLOI

EFFECTIF TOTAL



HOMMES



571
NOMBRE DE CDI
AU 31/12/2018

40
NOMBRE CDD
AU 31/12/2018

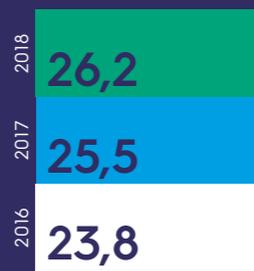
14
STAGIAIRES EN 2018
(STAGES SUPÉRIEURS
À UNE SEMAINE)

0
NOMBRE
DE DÉTACHÉ SNAM
AU 31/12/2018

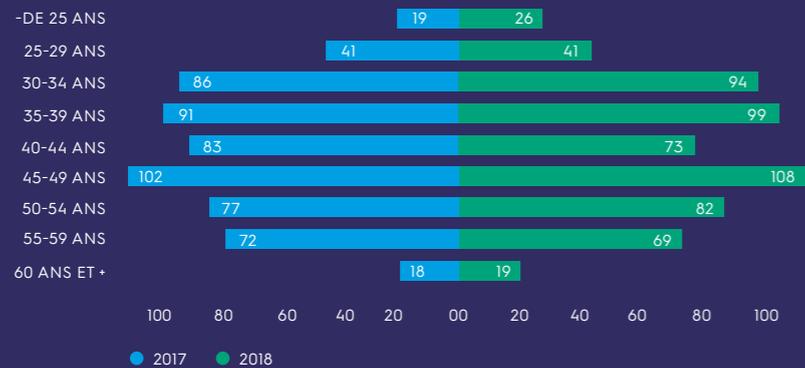
FEMMES



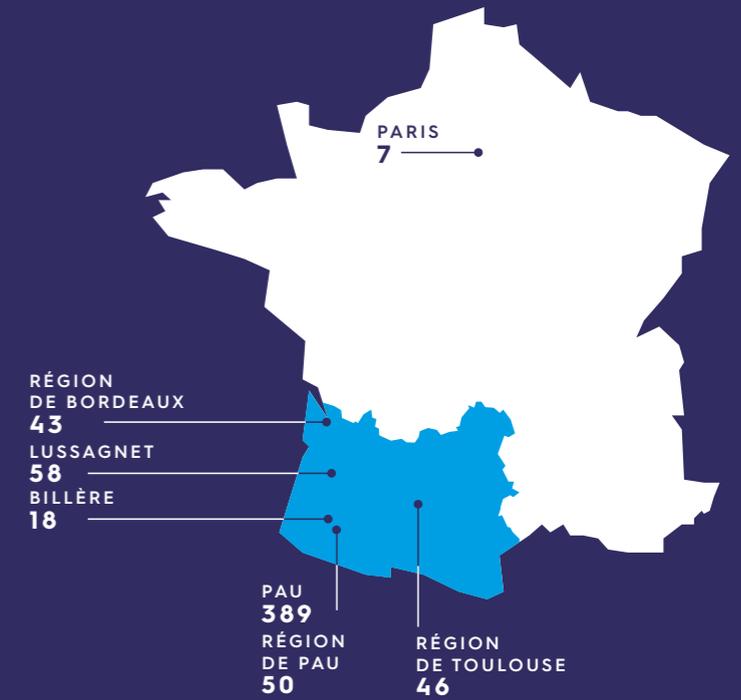
TAUX DE FÉMINISATION (EN %)



PYRAMIDE DES ÂGES

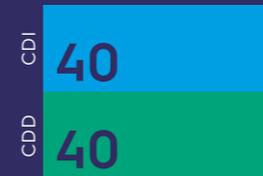


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR LIEUX GÉOGRAPHIQUES



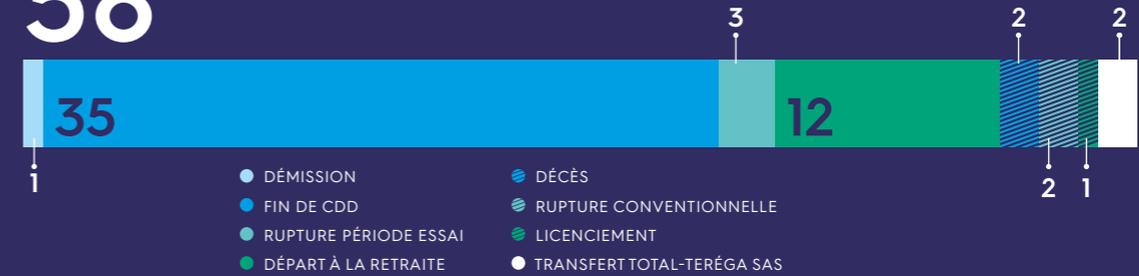
ENTRÉES DE SALARIÉS

80



SORTIE DE SALARIÉS

58



ABSENTÉISME

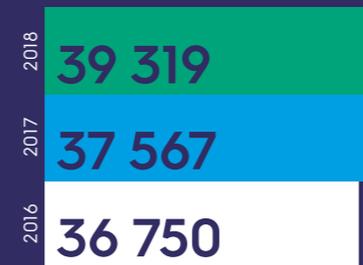
6,03 %



ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

	2016	2017	2018
Durée annuelle du temps de travail (nb heures travaillées - CDD et CDI)	850 957	820 295	902 510
Nombre de salariés à temps partiel	19	17	23
Nombre de salariés en télétravail (1 j/semaine)	11	12	13

MASSE SALARIALE (EN K€)



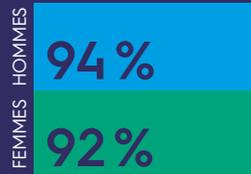
FORMATION

20 195
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION 2018 (SOIT 2 885 J)

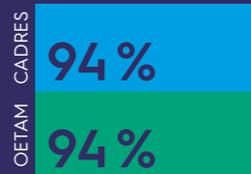
610
NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS (SOIT 94 %)

5,75 %
DÉPENSES DE FORMATION DE LA MASSE SALARIALE

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PAR SEXE



TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



RELATIONS SOCIALES

	Nombre de représentants	Nombre de réunions en 2018
Comité d'entreprise	12 (titulaires + suppléants)	14
CHSCT	7	8
Délégués du Personnel	20 (titulaires + suppléants)	10*

* Selon calendrier validé avec les délégués du personnel.

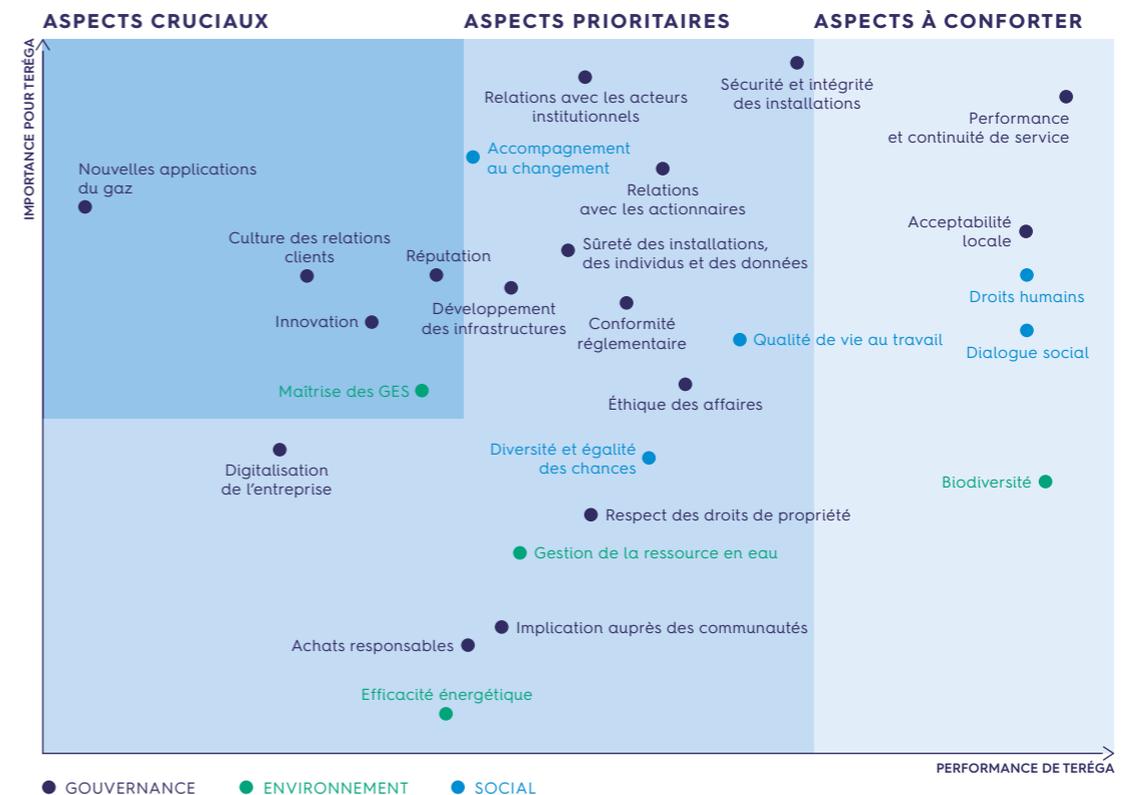
10
NOMBRE D'ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS EN 2018, EN COMPTANT LES ACCORDS GROUPE

1
NOMBRE D'AVENANTS AUX ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS EN 2018

On peut ajouter à ces réunions 4 réunions communes CE/ CHSCT en 2018

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ ET DÉFINITION DE LA STRATÉGIE RSE

Faire l'exercice d'une analyse de matérialité, c'est traduire de façon exhaustive les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux qui impactent l'activité de Teréga au quotidien et dont la non-prise en considération pourrait affecter sa réussite. L'analyse critique de ces enjeux démontre qu'ils sont aujourd'hui pleinement intégrés dans la gestion de l'entreprise. Cette analyse de matérialité, conduite en interne pour la première fois en 2017, a permis de dégager les domaines d'action pour lesquels la prise en compte de ces enjeux doit être considérée comme cruciale, prioritaire, ou simplement à conforter.



Ces domaines d'action se retrouvent dans le plan d'entreprise IMPACTS 2025, qui établit et décline les priorités environnementales et socioéconomiques pour Teréga. Il n'y a donc pas de décalage entre les engagements RSE pris et les enjeux matériels préalablement recensés. Le rôle du Département Environnement-RSE est aussi de pratiquer une veille dans le but d'anticiper les enjeux à venir. La politique RSE n'est donc pas distincte des autres politiques. La politique de Teréga se décline autour de "Nos engagements", qui traitent de toutes les thématiques en lien avec la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Teréga ne fait pas de différence entre sa politique globale et ses engagements RSE, considérant que tous les engagements de l'entreprise doivent concourir à un développement durable de l'ensemble de ses activités et de sa stratégie de développement. La méthode de réalisation de la matrice de matérialité s'est limitée, pour ce premier exercice, au périmètre intrinsèque de Teréga. Dans le cadre d'une maturation de la démarche, la méthode a vocation à devenir plus participative, et d'inclure *in fine*, un certain nombre de parties prenantes externes.

PERFORMANCES RSE

En 2018, Teréga a réalisé une évaluation de ses performances RSE via l'outil GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark). Cette première évaluation a montré un classement correct de Teréga en Europe (88^e sur 173). La notation en Environnement est notamment bien supérieure à la moyenne. Les aspects Sociaux et Gouvernance méritent d'être consolidés.

Les tableaux suivants présentent les éléments du rapport constituant la Déclaration de Performance Extra-Financière de Teréga. Ces éléments ont fait l'objet d'un audit de vérification par un Organisme Tiers Indépendant.

PAR RAPPORT À L'ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE DU COMMERCE

ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE DU COMMERCE	CORRESPONDANCE DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE TERÉGA
Les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	Article Engagement pour l'environnement (p. 46-49) + indicateurs environnementaux (p. 62-63)
Les engagements sociétaux en faveur :	Articles :
• du développement durable	• Engagement pour l'environnement (p. 46-49) ; • Relation Clients (p. 40-42) ; • Implication territoriale et sociétale (p. 44-46).
• de l'économie circulaire	Non pertinent au regard de l'analyse des risques
• de la lutte contre le gaspillage alimentaire	Non pertinent au regard de l'analyse des risques
• de la lutte contre la précarité alimentaire	Non pertinent au regard de l'analyse des risques
• au respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable	Non pertinent au regard de l'analyse des risques
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Indicateurs sociaux (p. 66) Article Engagement et accompagnement des collaborateurs (p.52-54)
Les actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées	Article Engagement et accompagnement des collaborateurs (p.52-54)
Lutte contre la corruption et l'évasion fiscale	Article Culture et Valeurs / article Promouvoir l'éthique (p.55)
Droits de l'homme	Non pertinent au regard de l'analyse des risques

PAR RAPPORT À L'ARTICLE L. 225-105 DU CODE DU COMMERCE

Les différents éléments demandés par cet article sont présents dans le rapport aux pages suivantes :

- le modèle d'affaires est présenté en pages 18-19 du rapport ;
- les enjeux extra-financiers de Teréga et les politiques associées sont présentés en page 22 du rapport ;
- le tableau suivant présente les parties du rapport répondant à ces enjeux (diligences et résultats).

PAR RAPPORT À L'ANALYSE DES ENJEUX EXTRA-FINANCIERS

Les enjeux extra-financiers de Teréga et les politiques associées sont présentés en page 22 du rapport.

Le tableau suivant présente les parties du rapport répondant à ces enjeux.

ENJEUX EXTRA-FINANCIERS	ARTICLE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PRÉSENTANT LES DILIGENCES ASSOCIÉES	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE
Maîtriser les changements législatifs et réglementaires	Feuille de route bas carbone : un bilan mitigé pour le gaz (p.14-15)	Teréga a engagé une réflexion sur la construction d'un indicateur pertinent et représentatif
Anticiper l'évolution du marché de l'énergie par la Recherche et l'Innovation notamment	Recherche & Innovation : Ensemble, explorons l'innovation ! (p.12-13)	Activité innovation (p.13)
Garantir la sécurité du personnel et des tiers	Objectif "Zéro accident, zéro accrochage" (p.50-51)	Taux de fréquence des accidents déclarés (p.60) Ratio TND/DICT (p.61)
Travailler avec des fournisseurs en accord avec nos engagements sociétaux	Politique Achats (p. 42-44)	Taux de couverture Achats (p. 43)
Minimiser notre empreinte environnementale et agir de façon responsable envers la société	Engagement pour l'environnement (p. 46-49) Relation Clients (p. 40-42) Implication territoriale et sociétale (p. 44-46)	Gaz à effet de serre (p. 62) Émissions de GES (teqCO ₂)/énergie transportée (p. 62)
Garantir la continuité de service de nos infrastructures d'information	Digitalisation au service de la transition énergétique (p.56)	Disponibilité des applications critiques et vitales (p.56)
Maintenir un climat social serein	Engagement et accompagnement des collaborateurs (p.52-54)	Indice Engagement (p.54)
Maîtriser et développer les compétences	Engagement et accompagnement des collaborateurs (p.52-54)	Taux de formation (p. 66)
Respecter les règles éthiques	Culture et valeurs (p.55-56)	Nombre de demandes saisies par le Comité d'Éthique (p.55)
Favoriser l'acceptabilité de nos installations au sein des territoires	Le projet STEP (p.30-31) Le Renforcement Gascogne Midi (p.28-29) Implication territoriale et sociétale (p. 44-46)	Teréga a engagé une réflexion sur la construction d'un indicateur pertinent et représentatif
Disposer d'une organisation solide pour atteindre nos objectifs	Notre gouvernance - Une organisation à trois niveaux (p.6)	Taux de présence au Conseil d'Administration (p.6)

RAPPORT DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

TERÉGA
40, avenue de l'Europe, 64000 Pau

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant

à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel de l'expertise comptable

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ». Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :
 - le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables le cas échéant, en matière notamment de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
 - la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 14 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations. Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble du périmètre, de l'exposé des principaux risques sociaux

et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;

Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;

Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble du périmètre, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, au regard des informations prévues au I de l'article R. 225-105, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ; Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;

Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;

Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;

Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des actions et des résultats des politiques et des indicateurs clés de performance devant être mentionnés dans la Déclaration ;

Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et pour une sélection d'autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 11 et 100% des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;

Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;

Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre novembre et avril sur une durée totale d'intervention de 6 mois. Nous avons mené 17 entretiens avec 28 personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générale, administration et finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention du lecteur sur l'absence d'indicateurs clés pour les enjeux « Maîtriser les changements législatifs et réglementaires » et « Favoriser l'acceptabilité de nos installations au sein des territoires ».

Fait à Toulouse, le 18 avril 2019,

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT

Jacques de Saint Front
Président



Le projet JUPITER 1000 est soutenu par :



En partenariat avec :



Direction Communication de Teréga, mai 2019. Directrice de la publication : Dominique Boquillon. Rédactrice en chef : Céline Dallest, assistée de Laurie Lange. Chefs de projet RSE : Laëtitia Mahenc, Responsable du Département Environnement et RSE, Agnès Baillot, Ingénieur Environnement - Développement Durable. Conception et réalisation : BABEL. Crédits photos : Edwin Bonnaffé et Maxime Mouysset, Getty Images, Jean-Michel Ducasse, Luc Hautecoeur, Éric Traversié.



Siège social : 40, avenue de l'Europe • CS 20522 • 64010 Pau Cedex • France
8, rue de l'Hôtel de Ville • 92200 Neuilly-sur-Seine • France
Tél. +33 (0)5 59 13 34 00 • [@Teregacontact](#) • [www.terega.fr](#)